

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 22

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	47
3.3. PERSPECTIVES	56
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	57
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	59
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	63
6. PROGRAMME 019: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	67
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	69
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	72
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	72
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	86
7. PROGRAMME 022: APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	87
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	89
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	92
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	92
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	106
8. PROGRAMME 023: RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	107
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	109

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	111
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	111
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	118
9.	PROGRAMME 024: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	119
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	121
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	123
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	123
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	137

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/8 portant régime financier de l'Etat modifiée et complétée par la loi de n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique au Cameroun.

*Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire N°001/CAB/PRC du 30 août 2021 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2022, le présent document, intitulé « *Projet de Performance Annuel* » constitue la réponse à cette exigence de la réforme.*

Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour la prochaine année, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

Il comporte, trois principales parties :

la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;

une annexe sur les matrices de programmation 2022.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans la perspective de sa marche vers l'émergence à l'horizon 2035 telle que définie dans sa vision de développement à long terme « Cameroun Vision 2035 », le Cameroun a défini des priorités nationales. Ces priorités sont consignées dans des documents de référence, notamment Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT) et la Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030 (SND30).

S'agissant de la SND30, sa mise en œuvre implique pour le MINEPAT une intervention multiforme qui s'inscrit dans les quatre piliers stratégiques à savoir : **la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et du bien-être, la promotion de l'emploi et l'insertion économique et la gouvernance ainsi que la décentralisation et la gestion stratégique de l'État.**

La mise en œuvre de la SND30 interpelle le MINEPAT à une intervention multiforme qui s'inscrit dans ses piliers :

En ce qui concerne la transformation structurelle de l'Economie, §208

accompagner et mettre en place les conditions nécessaires au développement du secteur manufacturier et promouvoir les champions nationaux;
 promouvoir l'utilisation des matériaux locaux;
 promouvoir et développer l'économie numérique;
 promouvoir la politique d'import-substitution et le développement des exportations;
 améliorer le dispositif des incitations à l'investissement privé pour renforcer l'attractivité économique;
 promouvoir et développer les partenariats publics-privés comme outil alternatif de financement de l'investissement public;
 rationaliser la mise en route de nouveaux projets structurants en respectant les normes de préparation et de maturation;
 contribuer à la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC en vue de la construction du marché commun.

Pour ce qui est du développement du capital humain et du bien-être, § 330 :

diversifier, renforcer et étendre les programmes de transferts directs (monétaires ou en nature suivant l'approche cash+).

S'agissant de la promotion de l'emploi et insertion économique, §349:

promouvoir l'emploi dans les projets d'investissement public.

Quant à la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat, §441

améliorer de manière continue le climat des affaires et renforcer le dialogue secteur public-privé ;

améliorer l'efficacité de l'aide et des relations de coopération au développement existantes ;
 créer et mettre en réseau les pôles de développement urbains et ruraux ;
 désenclaver les zones mal desservies pour leur assurer une meilleure intégration dans le réseau urbain régional ;
 faire des zones frontalières des véritables pôles de développement économique ;
 veiller au respect des normes d'aménagement du territoire ;
 mettre en place les différents instruments nécessaires à l'implémentation de la SND30 et veiller à leur cohérence et leur mise en œuvre.

Les objectifs globaux de la SND30 en lien avec les missions du MINEPAT sont :

mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ;
 améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ;
 améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, assigne au MINEPAT, la mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que l'aménagement du territoire. À ce titre, il est chargé :

En matière économique,

de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'État ;
 de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
 de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national ;
 de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;
 de la promotion des investissements publics ;
 de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public ;
 de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;
 de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
 de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;
 des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances ;
 du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;
 du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes

économiques ;
 du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;
 de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;
 du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances ;
 du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;
 du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,

de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ;
 de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
 de la planification des ressources humaines ;
 de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,

de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;
 du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
 du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;
 du suivi des organisations sous régionales s'occupant de l'aménagement en liaison avec les Départements Ministériels concernés.
 Il suit les activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Il exerce la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur :

l'Institut National de la Statistique (INS) ;
 l'Institut Sous régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) ;
 l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
 l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
 le Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP) ;
 le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

Lui est rattaché, le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes économiques.

Il co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des

Entreprises Publiques.

Le MINEPAT suit entre autres les activités des commissions suivantes :

la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui mène des actions de développement à l'horizon 2025 en vue de l'utilisation efficace et conjointe des ressources du Bassin par les parties prenantes tout en veillant sur la protection de l'écosystème ;

l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) qui a pour mission de promouvoir la coopération entre les pays membres et d'assurer un développement intégré du bassin dans tous les domaines par la mise valeur de ses ressources notamment sur les plans de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la pisciculture, de la sylviculture, de l'exploitation forestière, des transports, de communication et de l'industrie.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette section concerne le bilan des activités réalisées en 2020 et à mi-parcours 2021. Il convient également de rappeler que les quatre programmes mises en œuvre sur cette période étaient 301, 302, 303 et 304. Cependant par souci d'harmonisation, les nouveaux codes porteront sur 024, 022, 023 et 019. Ainsi, dans l'ensemble de ce document, bien que les numéros 301, 302, 303 et 304 fussent employés pour désigner les programmes durant la période sous rubrique, les numéros utilisés seront ceux de la nouvelle nomenclature pour souci d'harmonisation pour le lecteur.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les activités mises en œuvre au MINEPAT au cours de la période sous rubrique peuvent s'apprécier à travers les quatre programmes ci-dessous présentés.

a) Programme 301 «Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire»

Ce Programme s'est exécuté dans un contexte marqué par :

l'urgence de l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 –SND30) ainsi que sa diffusion ;

l'urgence de réaliser le dénombrement principal du 4^{ème} RGPH, couplé à celui du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE);

la mise en œuvre de la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire par la poursuite de l'élaboration du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire ;

la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest;

la volonté des pouvoirs publics d'accélérer le processus de décentralisation.

En relation avec les indicateurs de performance de ce programme, à savoir la proportion des outils stratégiques à jour arrimés à la SND30 d'une part, et le taux des activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques d'autre part, il convient de relever que les travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035 ont abouti à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), successeur du DSCE, lequel document a été approuvé et vulgarisé. Ces travaux ont permis également l'actualisation de sept (07) stratégies sectorielles retenues qui ont été validées. Il s'agit des stratégies des secteurs infrastructures, industries et services, rural, santé, éducation et formation professionnelle, services sociaux et gouvernance.

En ce qui concerne l'élaboration des Schémas National et Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, le processus de leur élaboration a suffisamment avancé pour le Schéma National où le Rapport de synthèse a été produit et pour les Régions de l'Est, où le Rapport de synthèse a également été produit, et du Sud où les prestations se poursuivent pour la finalisation du Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal. Pour les autres Régions, le processus est de se trouver à un niveau intermédiaire.

Action 01 : Appui et suivi des actions de développement régional et local

Le contexte de la mise en œuvre de cette action reste marqué par l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre et intensifier le processus de décentralisation engagé depuis 2004 et matérialisé plus récemment par la promulgation de la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, et la nécessité de promouvoir les initiatives régionales et locales.

Parmi les actions menées en 2020, on peut citer en autres :

- la poursuite de l'exécution des marchés relatifs à l'extension du réseau électrique dans 18 localités de la Commune de Lagdo dans le cadre de la mise en œuvre du contrat-plan Etat/Commune de Lagdo ;
- le démarrage des travaux en vue de l'organisation des ateliers inter-régionaux de sensibilisation sur la constitution d'une plateforme des promoteurs des farines locales au Cameroun ;
- l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ;
- la mise en œuvre des programmes et projets ci-après : - le Programme National de Développement Participatif (PNDP); le Projets Filets Sociaux (PFS); le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention «Manioc» (PERIZ-MAÏS-MANIOC); le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles); le Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB).

A mi-parcours 2021, on peut citer :

- la poursuite de la mise en œuvre des programmes et projets avec notamment, le Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base, le Programme National de Développement Participatif, le Programme Agropoles, le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et la Convention « Manioc », et le Projet Filets Sociaux;
- la poursuite de la mise en œuvre du Contrat-plan Etat-Commune de Lagdo.

Action 02 : Renforcement de la prospective et de la planification stratégique.

La mise en œuvre de cette action s'est faite dans un contexte marqué par l'urgence de l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) ainsi que sa vulgarisation et dissémination.

On peut citer entre autres, comme activités majeures en 2020 :

- l'adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30);
- l'élaboration du projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30;
- l'actualisation de sept (07) stratégies sectorielles : (i) infrastructures; (ii) rural; (iii) santé; (iv) éducation et formation professionnelle; (v) industries et services; (vi) services sociaux et (vii) gouvernance;
- la validation des Stratégies des secteurs ruraux, santé et éducation;
- le démarrage des travaux pour la détermination des plans et programmes phares de la SND30;
- l'accompagnement des administrations dans le cadre de l'alignement de leurs cadres stratégiques aux orientations de la SND30;
- la conduite des travaux de préparation des rencontres sectorielles de planification;
- la production du CBMT 2021-2023.

Parmi les actions menées en 2021, on peut citer :

- la transmission dans les Services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, du document d'avant-projet de loi pour la modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 en vue de sa validation par le Gouvernement;
- le démarrage du processus en vue du recrutement d'une assistance technique pour la réalisation des études de faisabilité et de rentabilité des plans de la SND30;
- l'élaboration des termes de référence pour la réalisation de l'étude sur les compétences requises pour la dynamisation des filières prioritaires de la SND30 ;
- le démarrage du processus d'élaboration de la stratégie de financement de la mise en œuvre de la SND30 ;
- la poursuite du costing des interventions majeures de la SND30 dans l'optique de procéder à l'élaboration effective de la stratégie de financement ;
- l'élaboration du CBMT 2022-2024.

Action 03 : Opérationnalisation et suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND-30.

Cette action a pour objectif d'améliorer la mise en œuvre de la SND30. La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers le taux de mise en œuvre des initiatives majeures de la SND-30.

A mi-parcours 2021, il s'est agi de:

- la vulgarisation de la SND30 et l'alignement des programmes ministériels aux orientations de la SND30 ;
- la tenue de la 1ère session du Comité National de Suivi-évaluation de la mise en œuvre

de la SND30 le 15 juillet 2021 à Yaoundé.

Action 04 : Renforcement de la dimension population dans les plans et programmes de développement.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par la production des outils et d'éléments d'analyse pour la mise en route de la stratégie nationale de développement et pour l'évaluation des politiques publiques, l'intégration des Objectifs de Développement Durable dans les priorités de développement du pays et l'accélération de leur mise en œuvre. Un autre élément de contexte est la définition des modalités de la mutualisation des opérations de collecte de données du 4^{ème} RGPH et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) ainsi que la mobilisation des ressources pour lesdites opérations.

Parmi les activités majeures en 2020, on peut citer entre autres :

- la poursuite des activités préalables au dénombrement principal du 4^{ème} RGPH. Dans ce cadre, les activités ci-après ont été menées : - les outils de collecte des données ont été finalisés (questionnaires, manuels, paramétrage des Smartphones,...);

- la plate-forme d'inscription en ligne aux postes de Contrôleurs et d'agents recenseurs a été développée;

- les concertations relatives à la mutualisation des opérations de collecte des données du 4^{ème} RGPH et du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), prescrite par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement se sont tenues à l'issue desquelles : - le Manuel des procédures opérationnelles et le Manuel des procédures administratives, financières et comptables, en vue d'encadrer et de codifier les modalités de la co-gestion des ressources financières à mobiliser ainsi que les moyens matériels et logistiques à déployer pour la collecte des données a été produit et approuvé par le Chef du Gouvernement ; - le Plan de passation des marchés de la mutualisation a été élaboré ; - un Compte Trésor a été créé pour abriter les ressources au titre de la mutualisation;

- la finalisation du Rapport de l'étude sur l'impact socio-économique de l'immigration dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord a été finalisé ;

- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS) par l'élaboration du guide d'évaluation des politiques publiques, l'actualisation du guide de planification stratégique.

A mi-parcours 2021, on peut noter que :

- la préparation technique des opérations de dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat couplé au module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage a été bouclée. Les Superviseurs Techniques de ces opérations ont été désignés et formés. La formation des Contrôleurs se tiendra dans les prochains, suivie de celle des agents recenseurs. Le dénombrement proprement dit est prévu pour se tenir en novembre 2021;

- le projet d'autonomisation des femmes dans les trois Régions du septentrion (SWEDD) a été suffisamment mûré;

- l'édition 2021 de la Journée Mondiale de la Population a été célébrée le 11 juillet 2021 à Bafia (Département du Mbam et Inoubou dans la Région du Centre) sous le thème "Les droits et les choix sont la solution : en cas de baby-boom ou de baby-bust";

- l'édition 2021 du Rapport National sur l'Etat de la Population a été élaborée et a porté

sur le thème : « Genre et activités économiques : Situation des femmes dans les marchés au Cameroun » ;
 le Rapport d'étape de l'incidence de l'immigration dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est a été produit ;
 un atelier de renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux sur la programmation du dividende démographique et de la santé de reproduction dans les plans nationaux, sectoriels et locaux de développement a été tenu du 31 mai au 02 juin 2021 ;
 la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS) s'est poursuivie ;
 deux sessions du Conseil des Ministres des pays membres de l'IFORD se sont déroulées en visioconférence en Janvier et en avril 2021.

Action 05 : Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières.

La mise en œuvre de cette action a été marquée par la nécessité de disposer des outils d'aménagement du territoire définis par la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun, et l'urgence de doter les zones frontalières et les zones d'aménagement prioritaires, d'infrastructures économiques et d'équipements sociaux.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action concernent les travaux de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, la conduite des études, la mise en œuvre des missions, projets et programmes d'aménagement du territoire.

A ce titre, en 2020 ;

la deuxième phase de l'élaboration du Plan de Zonage qui va permettre de dresser un plan indicatif d'affectation des terres a démarré et les consultations régionales ont débuté sur le terrain avec les acteurs locaux ;
 le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire a été approuvé ;
 le Rapport sur les Objectifs Stratégiques et le Plan d'Action Quinquennal, dernier livrable majeur du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Est a été approuvé ;
 l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Nord a démarré. Le rapport d'établissement a été approuvé, l'atelier régional de lancement de l'activité s'est tenu et l'entreprise a produit le rapport de diagnostic territorial ;
 le processus de passation de marché pour l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud-Ouest s'est poursuivi. - les travaux de construction des infrastructures dans certaines zones frontalières se sont poursuivis (kits frontalier d'Olamze, marché frontalier de Garoua-Boulai) ;
 le Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord a été clôturé ;
 les activités de préparation du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué) ont démarré ;
 les études techniques en vue de l'aménagement d'une voie de contournement en amont

du barrage hydroélectrique de Lagdo, avec construction d'un pont sur la Bénoué et de la réfection de la crête du barrage ont connu des avancées considérables ;
 la mise en œuvre des programmes, projets et missions du portefeuille du MINEPAT relevant de cette action s'est poursuivie (la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA) ; la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN), la Mission d'Etude pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO), le Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la Zone Frontalière Adjacente (PADI-Dja), le Bakassi Peninsula Development Program (BADEP), le Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon (PDIZTF), le Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT), le Programme de Développement Intégré et Communautaire de l'Atlantique (PDICA), le Projet de Développement Rural Intégré-Chari Logone (PDRI-CL), le Projet d'Electrification de 16 villages en zone Rurale et périurbaine dans 10 Communes de la Région de l'Extrême-Nord (PERPREN).

A mi-parcours 2021:

la deuxième phase de l'élaboration du Plan de Zonage qui va permettre de dresser un plan indicatif d'affectation des terres s'est poursuivie sur le terrain avec la collecte des données au niveau des dix (10) Régions;
 le Rapport de synthèse du Schéma National, dernier livrable de cette étude a été produit. Il en est de même pour le Schéma Régional de l'Est. Pour les autres Régions, le processus est à un niveau intermédiaire;
 d'autres études d'aménagement du territoire se sont poursuivies à l'instar de l'Atlas de développement physique du Cameroun, du Programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur d'Afrique Centrale et du Programme de développement des zones frontalières du Cameroun;
 le processus de maturation du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué) et du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) a suffisamment avancé;
 la phase opérationnelle du Projet Régional de Relance et de Développement du Lac Tchad (PROLAC) a démarré;
 les travaux de construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) se poursuivent sur le terrain malgré la situation sanitaire et sécuritaire. Le taux global d'exécution des travaux est de 11%;
 les travaux de construction des kits frontaliers et des marchés frontaliers se sont poursuivis à Olamze et Garoua-Boulai;
 la mise en œuvre des activités des missions, programmes et projets d'aménagement du territoire du portefeuille du MINEPAT s'est poursuivie.

Action 06 : Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire.

La mise en œuvre de cette action reste marquée par l'absence d'un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire.

Au titre des activités majeures mises en œuvre en 2020, on peut citer :

la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Foubot, Mbouda,

Mvangane et Kye-Ossi;

la poursuite des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Soulédé Roua et de d'adduction d'eau potable de Waza ainsi que le démarrage des travaux d'extension de l'adduction d'eau potable de MINDIF;

le démarrage des études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukoula ;

la poursuite des travaux d'infrastructures de mise en œuvre du PLANUT relevant de l'aménagement du territoire. A ce titre :

les travaux de l'aménagement de 13 000 ha de périmètres hydroagricoles dans le Département du Logone et Chari se sont poursuivis;

les études pour l'aménagement de 13 107 ha de périmètres fourragers dans la Région de l'Adamaoua se sont poursuivies ;

sept (07) retenues d'eau dans la Région de l'Extrême-Nord ont été construites et aménagées;

les études en vue de la construction de 16 retenues d'eau dans la Région du Nord se sont poursuivies ;

le processus de contractualisation en vue de l'aménagement de 15 280 ha de périmètres fourragers dans les Départements de la Vina, du Mbéré et du Faro et Déo a démarré;

les négociations en vue de l'aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la localité de Karam, Arrondissement du Logone-Birni, Département du Logone-et-Chari se sont poursuivies avec le partenaire technique;

la poursuite de la mise en place des agropoles du PLANUT.

En 2021,

les travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Fombot, Mbouda, Mvanga et Kyé-Ossi se sont poursuivis;

les travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Soulédé Roua ainsi que ceux d'adduction d'eau potable de Waza et de MINDIF se sont poursuivis. Il en est de même des études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukoula;

les travaux d'infrastructures de mise en œuvre du Plan d'urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique relevant de l'aménagement du territoire ont connu des avancées. A ce titre :

les travaux de l'aménagement de 13 000 ha de périmètres hydroagricoles dans le Département du Logone et Chari se sont poursuivis et les niveaux de réalisation se présentent de la manière suivante :

aménagement de 9 521 ha de périmètres à Zina : 40% ;

aménagement de 411 ha à Makary : 84% ;

aménagement de 970 ha de périmètres hydroagricoles à Logone-Birni et Kousseri : 34% ;

travaux d'aménagement de 2 200 ha de périmètres hydroagricoles à Goulfey : 37%.

les études pour l'aménagement de 13 107 ha de périmètres fourragers dans la Région de l'Adamaoua se sont poursuivies et le taux de réalisation physique se situe à 65% ;

sept (07) retenues d'eau sont en cours de construction dans la Région de l'Extrême-Nord pour un taux global de réalisation de 10% ;

les études en vue de la construction de 16 retenue d'eau dans la Région du Nord se sont poursuivies ;

la maturation du projet d'aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles

dans la localité de Karam, Arrondissement du Logone-Birni, Région de l'Extrême-Nord, avec l'entreprise indienne SHAPOORJI PALLONJI and COMPANY PRIVATE LIMITED a avancé avec l'examen de l'offre technico-financière du partenaire, ainsi que les projets de contrat et de convention de financement. Le processus de maturation du projet d'aménagement de 15 280 ha de périmètres fourragers dans les Départements de la Vina, du Mbéré et du Faro et Déo, avec l'entreprise espagnole INCATEMA CONSULTING and ENGINEERING se poursuit également.

Quant à la mise en place des agropoles, le taux d'avancement global des travaux des marchés de construction pour l'agropole de production de viande bovine de Meiganga est estimé à 20,2%, tandis qu'il est 50%, pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo. En outre, la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya, Arrondissement de Bankim s'est effectuée.

Action 07 : Soutien à la production des informations statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR) pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SND-30.

Cette action se propose de disposer de l'ensemble des données statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND 30). La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers la proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND 30) renseignés.

Action 08: Coordination et pilotage du programme

Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par la diminution des ressources de fonctionnement pour ce qui concerne particulièrement des structures de services centraux.

Les activités majeures menées en 2020 sont :

- l'élaboration du Plan d'Action 2020 du Programme;
- l'élaboration du protocole de gestion 2020 du Programme;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2019 du Programme;
- l'élaboration du CDMT 2021-2023 du Programme;
- la tenue régulière des réunions de coordination et sessions du dialogue de gestion du Programme;
- l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du Plan d'Action et de la Feuille de Route du Programme.

A mi-parcours 2021,

- le protocole de gestion du Programme a été élaboré.
- le RAP 2020 du Programme a été élaboré.
- la matrice du Plan d'Actions 2021 a été élaborée.
- la revue des activités a été effectuée.
- le CDMT initial 2022-2024 a été produit.
- le CDMT ajusté 2022-2024 a été produit.
- les sessions du dialogue de gestion se sont tenues régulièrement.

b) Programme 302 "Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance"

L'objectif du programme "Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance" est de contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique, avec pour indicateurs « le taux d'exécution physique du BIP » et « Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat ». Ce programme s'articule autour de huit (8) actions dont l'état de mise en œuvre en 2020 et à mi-parcours 2021 se présente comme suit :

Action 01 : Renforcement de la surveillance économique et de la veille stratégique.

La mise en œuvre de cette action est marquée par :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier conclu en 2017 avec le FMI;
- la persistance de la crise sécuritaire dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec ses conséquences sur la dynamique économique;
- l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Au terme de l'exercice 2020, cette action a permis :

- la production de 24 bimensuelles économiques;
- la production de 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise;
- la production de 04 rapports trimestriels de conjoncture économique;
- la production de 02 rapports sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise;
- la production de 10 rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2019, de 58 rapports économiques départementaux, ainsi que la synthèse nationale;
- l'élaboration de deux documents de cadrage macroéconomique;
- l'élaboration de deux rapports sur le suivi de la mise en œuvre du programme économique et financier;
- l'élaboration de deux bulletins économiques;
- l'élaboration d'un rapport sur la stratégie d'intelligence économique;
- le suivi des entreprises sélectionnées dans le cadre de la promotion des « champions nationaux »;
- la tenue des réunions de Conseil de Politique Economique;
- la mise en place d'un dispositif de production des données régionales et infrarégionales;
- la poursuite de la mise en œuvre de la politique des "champions nationaux";
- la production d'un recueil sur les orientations de politiques économiques ;
- l'élaboration d'un rapport de suivi des réformes visant l'amélioration du Climat des Affaires;
- la réalisation d'une étude thématique sur le Climat des Affaires ;
- l'élaboration d'un modèle de simulation des politiques économiques;
- l'équipement en mobiliers de bureau et matériels de travail de l'immeuble siège de l'INS.

Réalisation du troisième Recensement Général des Entreprises (RGE III)

- la production du document de projet du RGE-3;
- l'élaboration de la liste des indicateurs prioritaires du RGE-3;

l'élaboration du document de Méthodologie générale du RGE-3 et ses annexes;
 la production du catalogue des produits du RGE-3;
 l'élaboration du rapport d'analyse exploratoire de cartographie du RGE;
 l'acquisition de trois véhicules pour la supervision et la collecte des données.

Réalisation des enquêtes et études statistiques

la production de vingt (20) notes mensuelles du suivi de l'inflation à Douala/Yaoundé, sur la période allant de décembre 2019 à septembre 2020;
 la production des Notes d'analyse de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) du 4ème trimestre 2019, du 1er et 2ème trimestre 2020;
 la réalisation de l'enquête pilote sur l'élaboration de l'Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production (IPPAP);
 la validation du cahier de charge pour l'opérationnalisation de l'application du Répertoire Informatique et Statistique des Entreprises et Établissements (RISENE);
 la production de la note annuelle d'analyse rétrospective de la conjoncture économique;
 l'élaboration du rapport d'enquête pilote sur la mise en place d'un dispositif permanent de mise à jour des statistiques du commerce transfrontalier;
 l'élaboration du rapport de l'enquête annuelle dans les entreprises;
 l'élaboration du rapport sur la mise en place d'un dispositif permanent d'élaboration des Comptes régionaux au Cameroun;
 les travaux de préparation de la table ronde des partenaires pour le financement du PANDSE 2020-2024;
 07 nouvelles études/enquêtes archivées et mises à jour dans la base de données ANADOC/NADA disponibles en ligne à l'adresse <http://nada.stat.cm>;
 la saisie des DSF;
 la base de données CamSED mise à jour et disponible en ligne à l'adresse www.dataforall.org/camsed;
 la préparation de l'atelier de validation du cahier de charge et du schéma directeur statistique de la Région pour le suivi de la décentralisation;
 13 Indicateurs du SGDD-a mis à jour sur la plateforme Open Data et la PNRD;
 la tenue de 2 rencontres pour l'élaboration des outils et instruments d'assurance qualité pour les statistiques officielles;
 la production de 10 annuaires statistiques Régionales;
 l'acquisition des véhicules pick-up pour les opérations d'enquêtes statistiques.

Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

l'élaboration du rapport 2020 sur le plaidoyer pour le développement de la statistique;
 l'élaboration du rapport 2019 sur la situation des indicateurs des ODD au Cameroun;
 l'élaboration du rapport sur l'impact de la covid-19 sur les activités du SNIS;
 la tenue de 4 rencontres pour l'élaboration la SNDS3;
 l'élaboration du rapport 2020 sur la coordination du Système statistique national;
 l'élaboration du rapport et des brochures de la Journée Mondiale de la Population (JMP);
 l'installation de réseaux intranet dans quatre agences régionales de l'INS;
 l'élaboration des rapports mensuels de février à décembre 2020 sur les activités de l'INS et la production du CDMT 2021-2023;
 l'acquisition des matériels d'équipement pour les agences régionales de l'INS;
 l'acquisition de nouveaux matériels de protection pour la salle serveur (Onduleurs);
 l'achèvement des travaux de numérisation.

Elaboration de la nouvelle base de données des comptes nationaux annuels et réropolation des comptes nationaux

- l'année de base 2016 et la première année courante 2017 sont achevées;
- l'année 2018 et la réropolation sur la période de 1993 à 2015 sont terminés;
- la production de la nouvelle année de base 2016 des comptes nationaux basée sur le SCN 2018;
- les Comptes nationaux du 4^{ième} trimestre 2019; des 1^{er} et 2^{ième} trimestres 2020 provisoires de l'année 2019;
- la note sur le changement d'année de base des comptes nationaux en 2016;
- la note sur la mesure de l'économie informelle dans le cadre du rebasage des comptes nationaux en 2016.

Les réalisations majeures de cette action à mi-parcours 2021 ont porté sur :

- La production Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER) pilote pour chacune des Régions;
- L'élaboration d'un document cadrage macroéconomique;
- La production de trois mensuelle des cours des matières premières et une policy note sur le coton ;
- la production de 02 rapports trimestriels de conjoncture économique ;
- la production de 01 rapport sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ;
- la production d'un tableau de bord de l'économie camerounaise ;
- l'élaboration d'un rapport de suivi des reformes visant l'amélioration du Climat des Affaires ;
- l'élaboration du plan de restructuration du dispositif d'intelligence économique ;
- l'élaboration d'une brochure de sensibilisation des opérateurs économiques sur les réformes en vue de l'amélioration du climat des affaires ;
- la réropolation de la série des comptes nationaux ;
- l'élaboration des indicateurs du suivi de la SND30 ;
- la production de 14 notes de suivi de l'inflation.

Action 02 : Appui au développement des filières et à la production manufacturière

La mise en œuvre de cette action est marquée par :

- la poursuite de l'accompagnement du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA);
- la ratification par le Cameroun de l'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ;
- le renforcement de la politique de mise à niveau des entreprises et de la structuration de certaines filières, notamment la filière agroalimentaire;
- l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques;
- le renouvellement de l'équipe dirigeante du Comité de compétitivité.

En 2020, les réalisations majeures sont :

- la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie des exportations;
- la promotion de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries;
- le renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun;

l'évaluation des effets économiques du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'APEB/CAM-UE;
 la promotion des clusters et des technopoles;
 la promotion de la sous-traitance;
 le suivi de la mise en œuvre du cahier de charge du Centre Technique Agroalimentaire ;
 la mise en œuvre des zones économiques;
 l'élaboration de la stratégie Nationale de mise en œuvre de la ZLECAF au Cameroun;
 l'opérationnalisation de la plateforme de coordination des activités du Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI);
 le suivi des activités de pérennisation des actions du Programme Intégré de valorisation et de transformation des productions agricoles (PACOM);
 le suivi des activités d'appropriation et de pérennisation des acquis du projet compétitivité des filières de croissance;
 la production et la validation du rapport sur le répertoire des études réalisées sur les filières de production au Cameroun et le recensement des études complémentaires à réaliser sur les filières porteuses de croissance (bois, tourisme...);
 la tenue de plusieurs réunions avec les acteurs publics et privés organisées (GICAM, ICOTEC, IPAVIC, DGI, DGD, DGEPIP, MINEPIA, Confédération Beauté et bien-être, etc.);
 la production de supports personnalisés CoCom ;
 l'achèvement des travaux de la refonte du Site web;
 l'élaboration du plan stratégique du Comité de compétitivité;
 la rédaction du rapport annuel sur l'état de la compétitivité de l'économie camerounaise;
 la formation des experts consultants (marketing, finance, RH-Organisation, et technique) à la méthodologie ONUDI du diagnostic stratégique d'entreprise et réalisation des plans de mise à niveau;
 l'élaboration du document de stratégie du BMN (2020-2024);
 l'élaboration du cadre de performance du BMN;
 l'étude d'impact de la COVID 19 sur les entreprises du secteur agroalimentaire;
 la réalisation et restitutions de trois (03) études de positionnement stratégique des filières de l'agroalimentaire;
 la vulgarisation de la mise à niveau à travers la sensibilisation de 55 acteurs.

Rendu à mi-parcours 2021, les réalisations majeures sont les suivantes :

la réalisation d'un état des lieux sur le contenu local par filières porteuse (bois, poisson, viande, laits, etc.);
 l'élaboration d'un document de méthodologie de rédaction des monographies des filières de production;
 l'élaboration du projet du plan de redressement de la filière huile de palme au Cameroun;
 L'actualisation du guide de présentation des programmes/outils d'accompagnement du Gouvernement ;
 L'identification des entreprises ayant bénéficié de l'agrément au régime fiscal de promotion des zones économiquement sinistrées ;
 l'élaboration des critères de sélections des produits locaux à accompagner et l'identification des produits locaux à fort potentiel économique ;
 l'accompagnement des entreprises à la certification/Accréditation.

Action 03 : Renforcement de la préparation et de la maturation des projets

d'investissements publics.

Le contexte de la mise en œuvre de cette action est marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le FMI qui vise notamment le renforcement de la qualité de la dépense publique;
- la tenue des Conférences Elargies de budgétisation et de la Performance associée;
- l'opérationnalisation du décret du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets;
- l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques;
- l'opérationnalisation du décret du 31 mai 2019 fixant le Calendrier budgétaire de l'Etat.

La mise en œuvre de cette action a permis de réaliser:

- les revues trimestrielles sur l'état de mise en œuvre des grands projets;
- l'élaboration d'un document de projets à besoin de financement;
- le suivi des chantiers de grands projets;
- la programmation budgétaire des grands projets;
- l'accompagnement des rencontres régionales de maturation des projets;
- le Comité Technique Interministériel d'Experts d'Examen des dossiers de maturité des projets;
- l'accompagnement permanent des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets;
- la contre-expertise des études pour les grands projets;
- la tenue des Conférences d'examen de la maturité des projets d'investissement public et l'élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2021;
- l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des services déconcentrés de l'Etat au niveau départemental à la maturation/préparation de leurs projets;
- l'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et de l'exécutif régional à la maturation de leurs projets;
- la mise à jour de la banque des projets d'investissement public;
- la vérification et la mise en cohérence des investissements publics retenus dans la programmation budgétaire;
- l'accompagnement des CTD dans la formulation/ identification des projets à soumettre aux financements publics;
- l'organisation de l'atelier de présentation de la banque des projets;
- l'interfaçage de la banque des projets avec le PRO-ADP du PNDP;
- l'actualisation de la nomenclature des localités applicables à la gestion des investissements publics.

Les réalisations majeures de cette action à mi-parcours 2021 ont porté sur :

- la production d'un rapport de revue de préparation sur l'état de mise en œuvre des grands projets ;
- l'organisation d'une session du Comité technique interministériel d'Experts d'examen des dossiers de maturité des projets ;
- l'accompagnement des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets ;
- l'organisation de la conférence d'examen de la maturité des projets d'investissement public.

Action 04 : Renforcement de l'efficacité de la programmation et de la budgétisation des projets d'investissement publics.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le FMI qui vise notamment le renforcement de la qualité de la dépense publique;
- la tenue des Conférences Elargies de la programmation et de la Performance associée;
- l'opérationnalisation du décret du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets;
- l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Les ressources allouées en 2020, ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- l'organisation des activités de préparation du budget d'investissement;
- l'organisation du séminaire de lancement de la préparation du BIP;
- la production et la diffusion du journal des projets;
- l'organisation des conférences de budgétisation au profit des projets à financement extérieurs et des établissements publics en restructuration;
- l'organisation des missions d'accompagnement des Communes dans la sélection des projets à financer par les ressources transférées, au titre de l'exercice 2021;
- la tenue des Conférences Budgétaires;
- l'organisation des conférences de décaissement des Fonds de contreparties et de réhabilitation au titre de l'exercice 2021;
- la tenue des conférences de reports de crédits;
- le renforcement et l'approfondissement du processus de la décentralisation en matière d'investissement public : suivi et encadrement de la mise en œuvre du nouveau mode opératoire de budgétisation, d'exécution et de suivi des ressources d'investissement public transférées aux CTD;
- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2021-2023;
- la tenue des sessions du Comité interne de validation des projets du gouvernement à soumettre à la recherche des financements interne et externe;
- l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2021-2023 (administrations, des EPA et CTD);
- l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme;
- la validation technique des " CDMT initiaux" 2021-2023 des administrations, des EPA et CTD;
- les travaux d'élaboration des rapports de conformité des projets à financement extérieur;
- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée;
- l'élaboration du rapport sur la programmation des subventions d'investissement 2021-2023;
- l'appropriation des réformes budgétaires;
- l'organisation de la conférence de programmation des décaissements des projets a financement extérieur;
- l'élaboration d'un référentiel de sélection des projets à inscrire dans le Plan d'endettement;
- les procédures et options de refinancement du fonds de maturation ont été proposées;
- l'acquisition des équipements (GPS, Appareils photo, Tablettes) et de matériels roulants (02 pick-up 4x4 et 20 motos tout terrain) pour le suivi de l'exécution du BIP;
- l'appui à la formation sur la construction et l'exploitation de la MCS de l'économie

camerounaise et des modèles de simulation d'impact;
 l'appui à l'élaboration du guide du SIPAE ++;
 l'appui à l'élaboration du manuel de procédures du cadrage macroéconomique;
 l'arrimage des CDMT aux plans de développement des collectivités territoriales décentralisées;
 la production du manuel de budgétisation des investissements publics;
 l'appui à l'élaboration du Tableau de Bord de l'Economie Régionale (TBER).

Les principales réalisations à mi-parcours 2021 sont les suivantes :

la poursuite de la préparation, de l'élaboration et la diffusion du budget d'investissement;
 l'organisation du séminaire de lancement de la préparation du BIP;
 l'organisation des conférences de programmation des Fonds de contreparties et de réhabilitation au titre de l'exercice 2022;
 l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2022-2024;
 l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2022-2024 (administrations, des EPA et CTD);
 l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme;
 la validation technique des " CDMT initiaux" 2022-2024 des administrations, des EPA et CTD;
 les travaux d'élaboration des rapports de conformité des projets à financement extérieur;
 l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée;
 l'organisation de la conférence de programmation des décaissements des projets a financement extérieur;
 les procédures et options de refinancement du fonds de maturation ont été proposées;
 l'arrimage des CDMT aux plans de développement des collectivités territoriales décentralisées.

Action 05 : Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par :

le renforcement des actions de veille et d'accompagnement des administrations;
 l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques;
 les difficultés d'exécution du BIP dans certaines Régions du fait de l'insécurité.

Les ressources allouées en 2020, ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

l'audit de la filière coton-textile-confection;
 l'accompagnement des administrations dans l'élaboration de leurs rapports annuels de performance;
 la tenue de la conférence de validation de la revue des activités des administrations;
 l'évaluation de la chaine des résultats 2019 des administrations sectorielles et actualisation de la banque des indicateurs de performance;
 la revue des activités;
 l'évaluation de la chaine des résultats 2019 des projets à financement extérieur et actualisation de la banque des indicateurs de performance;
 la tenue de 02 sessions du Comité national du suivi du BIP;
 la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations;

l'harmonisation des unités physiques et examen de la cohérence des unités physiques de référence avec les stratégies ministérielles;
 la production de l'Annexe BIP à la Loi de Règlement;
 la veille stratégique en vue de la production des rapports mensuels sur l'exécution du BIP au niveau des Services Centraux;
 le suivi de l'exécution physico-financière des projets à financement conjoint;
 l'évaluation de l'exécution du BIP;
 le suivi de la performance des programmes;
 le lancement du BIP dans les régions et les Services centraux ;
 la préparation du séminaire de lancement de l'exécution du BIP;
 l'élaboration et la vulgarisation du manuel "Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2021";
 l'élaboration des rapports régionaux sur la chaîne des résultats du BIP;
 le contrôle mensuel de l'investissement Public;
 la coordination de la mise en œuvre des activités de surveillance économique et de suivi des activités de l'exécution du BIP dans les Délégations régionales et départementales;
 le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau régional, départemental et communal.

Les activités majeures réalisées en mi-parcours 2021 sont :

l'accompagnement des administrations publiques dans l'élaboration des rapports annuels de performance ;
 l'organisation de la conférence de validation des rapports de la revue des activités des administrations publiques ;
 la production de deux notes mensuelles sur l'exécution du BIP au niveau des services centraux ;
 le lancement du BIP dans les régions et les services centraux ;
 la production du manuel « BIP 2021 : les clés de la bonne exécution » ;
 la tenue d'une session du Comité national du suivi du BIP.

Action 06 : Promotion des partenariats publics-privés.

Cette action s'est menée dans un contexte marqué par:

la sollicitation de plus en plus accrue du secteur privé par l'Etat dans l'équipement de la Nation;
 l'avènement de la pandémie du Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques;
 la recherche de financement innovant à faible niveau d'endettement dans la réalisation des infrastructures.

Les ressources allouées en 2020 ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

le rapport de diagnostic et de recommandations sur le cadre légal, réglementaire et institutionnel des PPP au Cameroun;
 le projet de loi fixant le régime général des contrats de PPP;
 le projet de décret précisant les modalités d'application de la loi fixant le régime général des contrats de PPP;
 le projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2008/035 du 24 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du CARPA;
 le projet de décret portant modalités de gestion du Fonds de préparation des projets à réaliser en contrat PPP ;
 le rapport final sur le modèle d'estimation de coûts pour les projets PPP;

l'outil d'estimation de coûts sur Excel;

la production des rapports sur le suivi du projet de construction du marché Congo à Douala ; du projet de modernisation du système d'information de la douane camerounaise ; du projet de construction de 06 immeubles à Okolo ; du projet de transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé ; du projet de réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala; du projet de réhabilitation de l'immeuble CNPS Avenue de Gaulle à Douala ; du projet d'aménagement des kiosques urbains multifonctions dans la ville de Douala ; du projet de réhabilitation du Laboratoire central de l'hôpital Général de Yaoundé; du projet d'approvisionnement de la ville de Yaoundé en 50.000 m³ d'eau par jour.

l'assistance à la préparation et à la conclusion des contrats de partenariat relatif: au complexe pour l'aviation sur la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen ; à l'aménagement du parking et des plateformes logistiques; au transport par bus à Douala ; au centre de traitement des déchets industriels de Douala ; à l'abattoir et conserverie de viande de bovins à Maroua.

Les principales réalisations à mi-parcours 2021 sont :

l'élaboration du rapport annuel sur les PPP ;

La production du manuel de gestion des risques sur les projets réalisables en PPP ;

l'élaboration du guide sur les analyses socio-économiques des projets.

Action 07 : Promotion des approches à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) dans les investissements Publics.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par :

la promotion de l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que de l'emploi jeune;

l'avènement du nouveau code des marchés publics qui intègre des dispositions favorables à la prise en compte des approches HIMO dans les processus de passation et d'exécution des marchés publics;

l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques;

la persistance de la crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest avec ses effets sur le ralentissement et la suspension des travaux dans certains chantiers des projets démonstratifs HIMO.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

le suivi de la réalisation des ouvrages HIMO dans 19 CTD;

l'achèvement des travaux: Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Communes de Tibati, Ngambé-Tikar, Babadjou, Bokito, Bafia, Sangmélina, Bertoua, Nkongsamba 2^{ème}, Yoko, Bangou, Batcham, Babadjou, Tibati, Sangmélina;

la poursuite des travaux : Communes de Batcham (68,66%), Bazou (70%), Makénéne (80%) et Okola (35%);

le démarrage des travaux : Communes d'Afanloum (15%), Bayangam (38,50%), Bamendjou (40%), Fundong (15%), Messondo (19%), Poli (15%) et Tiko (15%);

l'organisation des réunions de coordination avec les autres acteurs de la HIMO.

A mi-parcours 2021, les activités suivantes ont été mises en œuvres :

le suivi des travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs;

La réalisation des études de faisabilité pour des nouveaux projets démonstratifs HIMO dans les communes de Beka, Ngan-Ha, Doumé, Ebebda, Bazou, Nkongsamba 3^{ème}, Bamenda 2^{ème}, Mamfé et Tinto.

Action 08 : Coordination et pilotage du programme

Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Budget Programme et l'avènement de la pandémie de la Covid-19 avec ses conséquences socioéconomiques.

Les ressources allouées ont permis la réalisation des activités majeures ci-après :

- l'organisation des visites en entreprises ;
- l'élaboration d'un rapport d'évaluation de la performance;
- la tenue de quatre réunions de coordination ayant permis d'apprécier la mise en œuvre du programme;
- le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route et du plan d'action du programme effectif;
- l'élaboration et la validation du Document de la Chaîne des Résultats et de la Revue et actualisation du programme;
- l'élaboration et la validation du CDMT du programme;
- l'élaboration et la validation du projet de performance 2019 du programme;
- l'élaboration du Rapport annuel de performance 2019 du programme.

Les résultats obtenus à mi-parcours 2021 dans la mise en œuvre de cette action sont :

- la tenue de deux réunions de coordination pour l'évaluation de la mise en œuvre du programme;
- le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du programme ;
- l'élaboration du document de la chaîne des résultats et de revue et rationalisation des activités du programme;
- l'élaboration du CDMT ajusté du programme;
- la tenue de deux sessions du dialogue de gestion;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2020 du programme;
- l'élaboration du rapport sur la revue des activités du programme.

c) Programme 303 "Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale"

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'alignement des apports des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun, son indicateur est le « ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances ».

Il s'agissait de porter le taux de réalisation à 70% en 2021.

Au terme de l'année 2020, le taux de réalisation de programme a été de 65%. Ce programme se met en œuvre à travers les actions suivantes :

Action 01 : Densification du portefeuille de coopération.

Dans le cadre du Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI et soutenu par divers Partenaires Extérieurs, le Cameroun s'est engagé à maintenir la viabilité de la dette publique extérieure, limiter strictement les nouveaux emprunts non concessionnels et de s'attaquer à l'encours des prêts contractés mais non décaissés. Ainsi, dans la démarche de mobilisation des nouveaux financements, la priorité a été accordée à la mobilisation des financements concessionnels et le recours aux Partenariats Public-Privé (PPP). Ceci dans le strict respect du plafond d'engagement estimé à FCFA 650 milliards hors Appuis Budgétaires.

Au cours de l'année 2020, le volume total des financements mobilisés est estimé à FCFA 836.3 milliards pour le financement des projets suivant :

- programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Don BAD 1 290 000 Euro);
- projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Prêt BAD, 217 910 000 Euro);
- contribution du Cameroun au capital/ (ACA) (Prêt BEI, 11 370 000 Euro);
- programme Intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Prêt Concessionnel FAD, 6 000 000 UC);
- appui budgétaire à la riposte de la pandémie du Covid-19 (Prêt Concessionnel BDEAC, 500 000 000 FCFA);
- programme de Facilitation du transport sur le Corridor Bamenda-Mamfe-Ekok/mfum-Abakaliki-Enugu (Prêt Concessionnel UE, 25 000 000 Euro);
- programme Stratégique de Préparation et de Riposte au Covid -19 (Prêt BID, 27 440 000 USD);
- prêt consolidé initiative G20 - Covid-19_KOWEIT (Prêt FKDEA, 331 700.54 KWD);
- renovation of the National Center for the rehabilitation of persons with Disabilities Cardinal Paul Emile Leger (Prêt BMCE, 31 889 673.19 Euro);
- financement des équipements et services pour la participation du Cameroun à la MINUSCA (Prêt CAPB, 58 246 175.58 USD);
- programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires (PRODESV II) (Prêt Concessionnel KFW, 8 600 000 Euro);
- projet régional intégrateur du réseau routier dans le Bassin du Lac Tchad Construction du pont sur le Logone Yagoua-Bongor (Prêt UE, 20 785 000 Euro);
- campagne Cotonnière 2019/2020 (Prêt Non concessionnel IFTC, 98 000 000 Euro);
- construction of Olama-Kribi (Bingambo-Grandzambisectin) (Prêt Concessionnel FKDEA, 5 000 000 KWD);
- C2D APPUI BUDGETAIRE SECTORIEL 2020-2022 1st Tranche (Prêt Concessionnel AFD, 103 400 000 Euro);
- PPF Valorization of Investments in the Valley of the Logone (Prêt Concessionnel IDA, 5 735 200 USD);
- PPF Lake Tchad Region Recovery and Development Project (Prêt Concessionnel IDA, 2 425 000 Euro);
- projet de construction et d'équipement de l'hôpital régional de Mbalmayo (Prêt Concessionnel BADEA, 12 000 000 USD).

A mi-parcours de l'exercice 2021, les activités majeures ont porté sur la négociation des financements relatifs aux projets contenus dans le plan d'endettement 2021, c'est ainsi que

pour le compte de cet exercice, le MINEPAT a conclu un montant de de financement de l'ordre de FCFA 267.5 milliards, soit FCFA 114 milliards en concessionnel, FCFA 147.4 milliards en non-concessionnel, et FCFA 6.1 milliards sous forme de dons. Les conventions de financement qui y relatives sont notamment :

En prêts concessionnels,

la convention conclue avec la FKDEA Développement pour le financement du projet de construction et d'Equipement de l'Hôpital Régional de Mbalmayo, pour un montant de FCFA 6.4 milliards ;

la convention conclue avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement de l'étude de faisabilité du chemin de fer Ngaoundéré-Ndjamena, pour un montant de FCFA 1.6 milliards ;

la convention conclue avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement du Programme d'appui au secteur des Transports-Phase III : Aménagement de la Ring Road (Deuxième tranche), pour un montant de FCFA 106 milliards ;

En prêts non concessionnels,

la convention conclue avec la Standard Chartered Bank pour le financement de la finalisation du projet de construction du complexe sportif d'Olembé (entreprise Maguil), pour un montant de FCFA 48 milliards ;

la convention conclue avec la Banque Mondiale (BM) pour le financement du projet de relance et de développement de la région du Lac Tchad (PROLACT), pour un montant de FCFA 35.1 milliards ;

La convention conclue avec la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement de la Campagne cotonnière de la Société de Développement du Coton (SODECOTON), pour un montant de FCFA 64.3 milliards ;

En dons,

la signature d'une convention de financement de 3,7 milliards de FCFA, avec la KOICA, relative au financement du projet d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales au Cameroun;

La convention conclue avec CUSO international, d'un montant de 1.6 Milliards de FCFA, pour le financement du projet « Partager l'expertise Canadienne pour le Développement Inclusif et l'Egalité de Genre, en abrégé (SHARE) » ;

la signature dans le cadre du programme de Développement Economique et Social du Japon d'une convention de financement de 736, 6 millions de FCFA, avec la JICA, relative à un don d'équipements de production pour la CRTV ;

la signature d'une convention d'un montant de 32 millions de FCFA avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour le financement de la mission d'accompagnement de l'OCDE, pour l'élaboration d'une feuille de route pour le Gouvernement (projet d'appui aux réformes du Gouvernement ouvert).

Action 02 : Renforcement de la coopération régionale Africaine.

L'Afrique centrale fait face à des problèmes inhérents aux marchés nationaux fragmentés. La région est aussi marquée par une instabilité politique et un contexte sécuritaire volatile. Cette situation résulte, en grande partie, des activités de groupes terroristes dans le Bassin du lac

Tchad (nord du Cameroun, ouest du Tchad, sud-est du Niger, nord-est du Nigéria) et de l'éclatement de plusieurs conflits multiformes, notamment pour le contrôle des richesses naturelles.

Ces conflits ont entraîné de nouveaux défis sur le plan humanitaire tels que des déplacements massifs de populations et l'afflux de réfugiés. D'après le document de stratégie d'intégration régionale 2019-2025, l'Afrique centrale est confrontée à plusieurs défis qu'elle devra nécessairement surmonter pour favoriser une intégration régionale effective. Parmi ces défis figurent (i) la consolidation de la paix pour sortir du cercle vicieux d'instabilité et de fragilité, (ii) le développement des infrastructures (transport, énergie, technologies de l'information et de la communication, eaux transfrontalières), (iii) démantèlement des barrières douanières et tarifaires dans le cadre des zones de libre-échange de la CEEAC et de la CEMAC, (iv) la réduction des barrières non tarifaires, (v) le renforcement des capacités humaines et institutionnelles au plan régional, (vi) la diversification économique et le développement des capacités productives, (vii) l'amélioration du climat des affaires, (viii) la réponse aux changements climatiques, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la préservation de l'environnement, (ix) la mobilisation des ressources domestiques et le renforcement des partenariats public-privé, (x) la promotion de l'employabilité des jeunes et (xi) le leadership et la volonté politique dans les pays de la région.

Comme activités majeures menées par la Direction de l'Intégration Régionale en 2020, l'on compte:

- la réalisation de la journée CEMAC le 16 mars 2020, sous le thème, améliorer les infrastructures physiques pour promouvoir les échanges entre les peuples de la CEMAC;
- la tenue par visio-conférence du Conseil des Ministres de la CEEAC pour la révision et la ratification du Traité instituant la CEEAC par ses Etats membres;
- la préparation de la participation du Cameroun au conseil des ministres de l'UEAC le 10 août 2020;
- la préparation de la participation du Cameroun au Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC tenu en début d'année 2020;
- la tenue par Visio conférence des Assemblées annuelles de la BAD, d'AFRICA 50 et AFREXIM BANK;
- la Validation des avant-projets du cadre organique de la future CER, de la convention instituant la nouvelle CER ainsi que d'autres textes y relatifs;
- la conclusion des accords de siège avec le groupe AFRIXIM pour l'installation de sa succursale en Afrique centrale. Il est envisagé pour 2021 la visite du Président d'Afrixim pour l'inauguration de sa succursale.

Au cours de l'exercice 2021, les activités ont consisté à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'intégration régionale du Cameroun, à mi-parcours de l'exercice nous pouvons mentionner comme réalisation :

- La validation par les Ministres en charge du Commerce des projets des textes communautaires sur le commerce des biens et services. Lequel projet est aujourd'hui en attente d'une adoption par le Conseil des Ministres de l'UEAC ;
- L'adoption du texte communautaire sur l'interdiction de l'exportation du bois en grume.

Toutefois, sa mise en œuvre a été reportée pour le 1er janvier 2023;
 la validation des textes communautaires en lien avec la libre circulation, notamment l'établissement de certains corps professionnels qui permettraient aux ressortissants de venir s'installer dans la zone CEMAC;
 la conclusion des accords dits de seconde génération avec le FMI dans le cadre du PREF CEMAC ;
 La fusion effective des deux marchés financiers de la sous-région ;
 la validation par la Cellule des experts, des projets de textes relatifs aux processus de rationalisation des deux CERs en Afrique Central. Toutefois, il est attendu qu'il soit organisé un COPIL ministériel pour leurs adoptions avant la tenue du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat CEMAC-CEEAC pour acté leur adoption finale.

Action 03 : Amélioration de l'efficacité du partenariat au développement.

Depuis l'après-guerre, l'Aide publique au développement a fait face de nombreuses crises historiques. Aujourd'hui, la pandémie de la Covid 19, implique pour celle-ci de nouvelles formes d'interventions. C'est ainsi que dans sa déclaration, le CAD donne la priorité aux investissements dans les systèmes de santé et la protection sociale, qui revêtent un caractère central dans les stratégies nationales de lutte contre les répercussions médicales, sociales et économiques de la crise du COVID-19. Par ailleurs, six principales tendances ressortent du document relatif aux profils de coopération au développement 2020 produits par l'OCDE, à savoir :

- une croissance continue de l'APD bien qu'elle soit trop lente pour permettre d'honorer les engagements internationaux. Malgré une augmentation de l'APD destinée aux PMA, ces dernières ne reçoivent toujours qu'une faible part des financements privés mobilisés à travers le financement public du développement;
 - une hausse continue des apports destinés aux contextes fragiles depuis 2014, le faible financement à l'appui de l'égalité entre les sexes atteint des niveaux inégaux;
 - une légère hausse du financement à l'appui de l'environnement et du changement climatique a légèrement augmenté pour les pays du CAD;
 - une tendance à une moindre prévisibilité des apports d'APD dans les pays partenaires et à un moindre recours aux budgets nationaux;
- production du rapport DAD 2020 sur la situation de l'Aide Extérieure au Cameroun.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action sont en 2020:

- l'actualisation dans la plateforme DAD, des données sur les termes des conventions de financement et les décaissements y relatifs en vue de la rédaction du rapport sur les perspectives de l'aide au développement;
- l'actualisation et la numérisation des accords et conventions signés dans le cadre de l'Aide Publique au Développement (APD);
- la validation par le Groupe de travail national interministériel chargé de la préparation de ces négociations et transmis au Groupe central de négociation ACP, du texte consolidé contenant la position du Cameroun aux négociations de l'accord de partenariat ACP-UE post Cotonou 2020 et du protocole régional africain.

Action 04 : Coordination et pilotage du programme

Le prolongement de la crise sanitaire Covid 19 a été à l'origine d'un ralentissement de l'activité économique du Cameroun en 2020. De ce fait, le Cameroun a fait face au cours dudit exercice à de forte tension de trésorerie qui lui ont valu l'initiative d'un correctif budgétaire. Ledit correctif budgétaire à procéder à des coupes drastiques du budget initialement voté, rendant ainsi difficile la mise en œuvre des interventions initialement programmées.

Toutefois, l'année 2020 se solde par la signature de plusieurs actes qui marque la volonté du Gouvernement de demeurer dans la réforme de ses finances publiques. Cet ainsi, que cinq décrets portant sur la question ont été avalisés par Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, relativement au plan comptable, à la nomenclature budgétaire, au tableau des opérations financières, et à la réforme comptable qui a démarré de manière satisfaisante.

Comme acquis pour l'année 2020, l'on relève l'adoption de la loi régissant l'activité statistique, le décret portant Règlement général de la comptabilité publique. Selon les dires de Monsieur le Ministre des Finances « Ce décret porte à six le nombre de directives du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques transposées dans notre pays. De ce fait, il précise également que le cadre juridique des finances publiques du Cameroun est Aujourd'hui, entièrement aligné aux normes internationales en matière de transparence et de sincérité ». En outre, il s'est tenu la deuxième édition du débat d'orientation budgétaire, la mise en œuvre de la réforme comptable avec le compte unique du trésor, le renforcement des capacités du personnel sur la nouvelle lecture des finances publiques du Cameroun.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2020, il a été question de poursuivre le processus d'appropriation des outils de la gestion axée sur les résultats, comme faits majeurs l'on note :

- la production des extraits de la chaîne PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2021;
- l'actualisation des outils de suivi de la mise en œuvre du programme 303 (Etat de mise en œuvre du plan d'action et Feuille de route ministérielle) ;
- la synthèse des résultats portant sur le diagnostic du programme 303, en préparation de l'activité sur la revue des cadres programmatiques ;
- la mise en place d'un dispositif interne au programme pour l'animation du contrôle de gestion ;
- la production du protocole de gestion du programme 303.

A mi-parcours de l'exercice 2021, il a principalement été question de mener des réflexions sur l'initiative du Secrétariat Permanent à la Réforme Administrative (SPRA) du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA), relative à la potentielle révision des différents cadres organiques, notamment celui du Ministère de L'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). C'est ainsi que dans ce cadre, la Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale (DGCOOP) a proposé un projet de cadre organique révisé de la DGCOOP, et le texte organique qui encadrera les interventions de ladite structure.

Action 05 : Négociation de l'accord de partenariat économique régional

Face à la fragilisation de l'économie camerounaise due au prolongement de la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement a invoqué les mesures de sauvegarde prévues par l'APE et les dispositions de l'Accord de Vienne relatives au cas de force majeure. Ainsi, le calendrier de démantèlement tarifaire a connu une modification dans sa cinquième phase. En effet, le démantèlement de 45 à 60% du droit de douane pour les produits du 2ème groupe et au début du démantèlement des produits du 3ème groupe n'a pas été effectif.

Par ailleurs, faisant suite au Brexit, il est question pour le Cameroun de ne pas se laisser surprendre par les répercussions du Brexit sur les APE. Ainsi, le Cameroun cherche à trouver des alternatives et à s'adapter le moment venu. Parmi celles-ci, figure la signature d'un APE bilatéral entre le gouvernement camerounais et le gouvernement britannique. C'est la raison pour laquelle avec l'expertise du cabinet BKP economic advisors, l'Etat prépare préalablement une «étude sur l'impact commercial, économique et financier de l'accord de partenariat économique bilatéral à conclure éventuellement d'ici 2021 entre le Cameroun et le Royaume-Uni». Ceci constitue la première étape nécessaire à franchir avant le démarrage effectif des négociations, qui consisteront entre autres à réexaminer le texte juridique de l'APE d'étape Cameroun-Union européenne, en vue de sa transposition éventuelle en un APE bilatéral complet, juste et mutuellement bénéfique aux deux pays.

C'est ainsi qu'en 2020, l'on note comme réalisation :

- le suivi du processus de démentiellement tarifaire relatif à l'Accord de Partenariat Economique entre Union Européenne et le Cameroun : les produits du groupe 1 bénéficient d'ores et déjà d'une exonération fiscale de 100%, les produits du groupe 2 sont passés de 45% d'exonération fiscale en 2019 à 60% depuis le 1er janvier 2021, en ce qui concerne les produits du groupe 3, le démantèlement a été suspendu en août 2020 afin de mitiger les effets de la crise de la COVID 19 sur les finances publiques ;
- les négociations engagées entre le Cameroun et le Royaume-Uni ont abouti à la signature le 27 décembre 2020 d'un protocole d'entente concernant les «arrangements» pour l'application d'un Accord de partenariat économique intérimaire (APEi) calqué sur celui existant déjà avec l'Union européenne.

A mi-parcours de l'exercice 2021, l'on note comme réalisations majeures :

- la ratification par le Cameroun, le 28 juin 2021, de l'APE conclu à Londres, le 9 mars 2021, avec le Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord ;
- la reprise depuis le 1er janvier dernier, du processus de démentiellement tarifaire pour les importations de biens en provenance de l'Union Européenne pour le Cameroun, suspendu en août 2020 du fait des effets négatifs du Covid-19 sur l'économie et les finances publiques du Cameroun. Cette reprise a marqué la cinquième phase du démantèlement tarifaire entamé depuis le 4 août 2016, et devant se poursuivre jusqu'au 3 août 2021.

d) Programme 304 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire »

Pour ce qui est de ce programme, il s'agissait de porter le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT de 80,25% en 2020 à 100% en 2021.

Il a pour objectif d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels. Le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT, au 30 septembre de l'exercice 2021, est de 80%.

La mise en œuvre de ce programme s'est faite à travers les neuf (09) actions suivantes :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services.

L'objectif de cette action est d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du département ministériel à travers le taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique. Son indicateur est le taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique. A mi-parcours 2021, 85% des recommandations issues des sessions de dialogue de gestion stratégique ont été mises en œuvre.

Les activités de cette action ont été mise en œuvre dans un contexte marqué par:

- la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
- la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement;
- l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2020.

Les activités majeures réalisées en 2020 sont :

- l'élaboration du projet de feuille de route/lettre de mission 2020 ;
- la production des rapports semestriel et annuel d'autoévaluation de la feuille de route 2020 ;
- l'élaboration des rapports de suivi du Comité Multipartenaires (CMP) et des groupes sectoriels du CMP;
- la tenue des réunions de coordination ;
- l'élaboration des documents du déploiement du dialogue de gestion;
- la tenue régulière des réunions de dialogue de gestion stratégique;
- la production de tous les extrants principaux de la chaîne PPBS du programme 301;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 301;
- la production des rapports semestriels et annuels de mise en œuvre du Plan d'Actions 2020;
- la production de 10 rapports régionaux trimestriels d'activités et de plusieurs rapports départementaux d'activités.

A mi-parcours 2021, les extraits suivants de cette action ont été obtenus:

- l'élaboration du projet de feuille de route 2021 (lettre de mission);
- la production du rapport semestriel d'autoévaluation de la lettre de mission 2021;
- l'élaboration des documents du déploiement du contrôle de gestion;
- la tenue des réunions de dialogue de gestion stratégique;
- la production de 03 extraits principaux de la chaîne PPBS du programme 301;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 301;
- la production d'un rapport semestriel de mise en œuvre du Plan d'Actions 2021.

La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers la tenue des réunions de coordination et les descentes sur le terrain.

Action 02 : Déploiement de la chaîne PPBS.

Cette action a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS. La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers la proportion des activités budgétisées sur les activités programmées.

Au terme de l'exercice 2020, tous les extraits ont été produits, soit un taux de réalisation de 100%. En 2021, 85% des activités programmées dans le CDMT 2021-2023 ont été budgétisées dans le PPA du même exercice.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est:

- la pandémie du coronavirus (COVID-19) ;
- la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun;
- la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- l'ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020;
- le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- la circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, prescrivant les modalités d'organisation du contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat;
- la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2020.

Les activités majeures réalisées au cours de l'année 2020 se déclinent comme il suit:

- la production du Rapport Annuel de Performance 2019 du MINEPAT ;
- la production de la revue et rationalisation des activités du MINEPAT;
- la production de 04 rapports trimestriels de suivi de l'exécution financière du budget;
- la production du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2021-2023;

la production du PPA 2021 du MINEPAT;
l'élaboration des plans d'actions des services centraux et déconcentrés.

A la fin du premier semestre de l'exercice 2021, les principales réalisations sont :

- la production de la charte ministérielle de gestion des programmes;
- la production de la revue et rationalisation des activités;
- l'élaboration des plans d'action des services centraux et déconcentrés;
- la production du Rapport Annuel de Performance 2020 du MINEPAT;
- la production du Cadre de Dépenses à Moyen Termes (CDMT) 2022-2024 du MINEPAT;
- L'élaboration du rapport de mise en œuvre du plan d'actions 2021 du MINEPAT à mi-parcours;
- la production de deux (02) rapports trimestriels de l'exécution et de suivi de l'exécution du budget.

Action 03 : Développement des ressources humaines.

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines. Il se mesure à travers la proportion du personnel régulièrement utilisée. Le plan triennal de formation du personnel 2020-2022 est en cours de mise en œuvre. Le taux d'exécution de cette action au terme de l'exercice 2020 a été de 80,1%.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est :

- la mise en œuvre du plan triennal de formation 2019-2021 ;
- l'insuffisance des ressources dédiées à la formation des personnels du MINEPAT ;
- la crise sanitaire COVID-19.

Les activités majeures réalisées en 2020 sont:

- la prise en charge des étudiants des grandes écoles;
- la mise en stage de certain personnel du MINEPAT;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités;
plus de 400 personnels formés (rédaction administrative en anglais, traitement des actes de la solde et des pensions, pratiques et usages de la langue anglaise...);
- prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel, dont les malades atteints du SIDA;
- l'appui aux familles pour l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT;
- l'octroi des frais de relève aux personnels à hauteur de 17 millions.

Les principales réalisations à mi-parcours de l'exercice 2021 sont:

- la prise en charge des étudiants des grandes écoles (ISSEA, IFORD, ENSEA, ENSAE);
- l'octroi des stages et des séminaires de renforcement des capacités aux personnels du MINEPAT;
- la prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel;
- l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT.

Action 04 : Renforcement et modernisation du cadre de travail.

L'objectif de cette action est de doter les services en infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels. La performance dans la mise en œuvre de cette action est évaluée à travers la proportion de personnels disposant d'un poste de travail fonctionnel, dont le taux a été estimé à 95% au terme de l'exercice 2020.

Le contexte de mise œuvre de cette action est:

- la poursuite de la mise en œuvre du plan de construction et d'équipement des bâtiments et logements d'astreinte abritant les services et les responsables du MINEPAT ;
- la poursuite de la mise en œuvre des contrats passés avec certains prestataires pour la maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT.

En 2020, les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action ont consisté à :

- la construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua (R+2 : phase 2) ainsi que la clôture y afférente;
- la réhabilitation de la Délégation Départementale du Nyong et Kellé dans la Région du Centre;
- la construction de la Délégation Régionale de l'Extrême- Nord PHASE II (actuellement réquisitionnée par le MINDDEVEL);
- l'extension du bâtiment abritant la Délégation Régionale du Littoral phase III;
- la réhabilitation de la Délégation Départementale du Moungo et de la case de passage;
- la réhabilitation des infrastructures existantes de la Délégation Départementale de la Menoua;
- la construction de la barrière de la Délégation Départementale de la Menoua;
- suivi du projet de parachèvement de l'Amphithéâtre de trois cent places (aménagement des abords de l'amphithéâtre et du parking, construction d'un gymnase, d'une infirmerie et des aires de circulation), conformément au Marché N° 00036/MINEPAT/CISPM/2019 du 13 septembre 2019 ;
- suivi-évaluation de la mise en œuvre des contrats de prestations de maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT.

A mi- parcours 2021, les avancées ci-après ont été enregistrées :

- le Patrimoine des services centraux et déconcentrés du MINEPAT est entretenu et sécurisé ;
- les contrats de maintenance et gros entretiens de bâtiments et installations sont pris en charge ;
- les sommes dues sont régulièrement payées (factures, ARMP...).

Action 05 : Contrôle et audit interne du fonctionnement et de la performance des services.

L'objectif de cette action est d'améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations. La performance dans la mise en œuvre de cette action se mesure à travers la proportion de structures ou programmes contrôlés et audités par an, dont le taux a été estimé à 67,5% au terme de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de cette action, tout comme l'année précédente, s'est faite dans un contexte

d'amenuisement continu des ressources budgétaires dû aux crises multiformes (crise sanitaire de la COVID-19, crise sécuritaire dans la partie anglophone du pays)

S'agissant de l'IGEFS, les activités majeures réalisées en 2020 sont les suivantes :

- l'évaluation des projets HIMO et PADI-Dja au sein desquels des dysfonctionnements ont été dénoncés;
- la poursuite et la conception de certains outils de management engagé en son sein notamment la Cartographie des risques du MINEPAT et l'Indice de Fonctionnement et de Performance des structures;
- les actions de lutte contre la corruption au sein du ministère y ont été poursuivies également.

Concernant lesdites activités de conception, les réalisations en 2020 présentent ce qui suit :

- l'élaboration de la cartographie des risques du MINEPAT. Le rapport des travaux de la phase I (services centraux) en version anglaise et française est disponible et prêt à l'édition. La rédaction du rapport phase II (services déconcentrés) est amorcée avec la définition du canevas, de la méthodologie et des équipes d'analyse par région ;
- la production de l'Indice de Fonctionnement et de Performance des services, un diagnostic du dispositif du contrôle de gestion du MINEPAT a été mené dans les 04 programmes et le rapport est en cours de finalisation. L'objectif du diagnostic étant de comprendre le fonctionnement actuel dudit dispositif en vue d'en déceler les manquements et d'y proposer des mesures correctives.

Pour ce qui est de l'IGEPE : Durant l'année 2020, l'IGEPE a :

- évaluer les performances de 4 sur 10 régions, dans la mise en œuvre des plans d'actions;
- distribuer les Actes de l'atelier portant sur « l'approfondissement de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et l'amélioration de la performance au MINEPAT dans un contexte de recherche de la viabilité budgétaire » à tous les responsables des services centraux et déconcentrés ;
- contrôler et vérifier l'état d'exécution physique et financière de certains projets d'investissement public dans le département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua ;
- inspecter le traitement des décomptes ECTA-BTP SARL par les services du MINEPAT;
- auditer les procédures de gestion du courrier et d'évaluation des modalités de mise en fonctionnement du mécanisme de traçabilité des dossiers fournis par l'application SIGIPES.

Les principales réalisations à mi-parcours 2021 sont :

- l'évaluation du plan d'actions du MINEPAT ;
- l'évaluation de la performance des services centraux et déconcentrés;
- la poursuite de la lutte contre la corruption au sein du ministère.

Action 06 : Communication et promotion économique du Cameroun

L'objectif de cette action est d'accroître la visibilité des actions menées. L'indicateur de cette action est le nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an. En 2020, toutes les activités publiques ont fait l'objet de couverture médiatique.

La promotion de l'économie camerounaise s'est déroulée en 2020, dans un contexte économique marqué par les effets pervers liés à la pandémie de la Coronavirus qui ont considérablement freiné le déploiement des actions de promotion ; la réduction des ressources due aux contraintes budgétaires et la difficulté à se rendre dans certaines localités du fait des crises sécuritaires et sociopolitiques.

Les activités majeures réalisées au cours de l'exercice 2020 dans le cadre de cette action ont porté sur :

- la préparation des foires et fora : participation rendue difficile par le contexte sanitaire. Mais la DPRPC a participé à quelques fora (SAGO et le colloque sur la modernisation de la fonction publique);
- les missions de collecte des données sur les atouts économiques dans les régions;
- la conception/mise à jour de neuf (09) archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise, mais des difficultés énormes persistent pour la production des supports élaborés;
- la réalisation de 128 synthèses quotidiennes des journaux;
- l'animation du site internet du MINEPAT;
- la réalisation de plusieurs émissions de radio et télévision;
- la production du magazine « MINEPAT Report »;
- la couverture médiatique et protocolaire des activités du MINEPAT.

Les principales réalisations à mi-parcours de l'exercice 2021 sont :

- la diffusion de l'information économique et des supports de promotion économique;
- la couverture médiatique et protocolaire des activités du MINEPAT
- la communication sur l'action gouvernementale.

Action 07 : Appui et Conseil juridique.

La Division des Affaires Juridiques (DAJ) s'est pleinement mobilisée au cours de l'année 2020 pour relever les défis qu'impose la résilience de l'économie camerounaise et l'atteinte des objectifs d'urgence, en se positionnant comme un véritable Conseiller Juridique du MINEPAT et un expert pour les autres administrations et aussi, les structures rattachés ou sous tutelle du MINEPAT en conformité avec les dispositions pertinentes de l'article 10 du décret 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du MINEPAT.

Dans un contexte marqué par : la conjoncture politique et sécuritaire du Cameroun, la chute du cours du pétrole et de certaines matières premières, et la crise sanitaire de la COVID 19, le MINEPAT s'est résolu à accompagner le secteur privé dans la modernisation de notre économie.

La mise en œuvre de cette politique passe par une meilleure sélection des projets matures, la relance des secteurs de production, la promotion du local content à travers la réduction des effets néfastes de la crise et en perspective d'un redressement de la balance commerciale du

pays.

Pour accompagner cette politique, la Division des Affaires Juridiques s'est fortement mobilisée à travers les activités ci-après : la défense des intérêts de l'Etat en Justice; l'élaboration et la mise en forme des textes à caractère juridiques relevant du MINEPAT, la conception et le suivi de la carte contentieuse des affaires impliquant le Ministère; l'élaboration, la mise en forme et le suivi des engagements du Ministre.

Il faut relever qu'au cours de cette année, se sont accrus :

- les demandes de subventions d'investissements des entreprises du secteur productif et du secteur du développement non productif dues aux effets de la COVID 19;
- les coups de vol/cambriolages au sein des bâtiments abritant les services du MINEPAT;
- les requêtes et recours gracieux contre l'Etat/MINEPAT;
- les interpellations du MINEPAT à comparaître par devant les Tribunaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Action, le personnel de la DAJ/MINEPAT a fait preuve durant l'exercice 2020, d'un grand dévouement au travail et un caractère exemplaire dans l'observation des règles d'éthique et de déontologie et ce, en pleine situation de crise sanitaire.

Pour ce faire, la maîtrise de la réglementation en vigueur et des principes fondamentaux de droit, se révèlent dans ce contexte être des outils indispensables à la prise de décision. C'est ainsi que sont régulièrement passés en revue la plupart des projets d'actes législatif et réglementaire édités par le MINEPAT (Loi, Ordonnance, Convention de Financement, Décrets, Arrêtés, Décisions, de même que les actes contractuels (Conventions) et quasi-contrats (MOU, Accords, Cahiers de charge).

Les activités majeures ont porté sur :

Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires, des accords et Conventions.

Dans ce sillage, plus de 94 projets de textes ont été élaborés et/ou mis en forme à la DAJ, l'on retient entre autres comme réalisations prioritaires :

Plus de 06 projets de loi élaborés et/ou mis en formes:

- loi n° 2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun;
- loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun;
- loi 2020/001 ratification le traite révisé de la CEEAC, signé le 18 décembre 2019 à Libreville;

15 projets de Décrets notamment :

- décret N°2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité;
- décret 2020/676 du 30 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation;
- 19 décrets d'habilitation du MINEPAT à signer des accords de prêts;

plusieurs projets d'Arrêtés examinés;
plusieurs Décisions et Notes de Services mises en forme.

Mise en forme des projets d'Accord et Convention

Plusieurs projets d'engagements (Accords, Conventions, Cahiers des Charges et Contrats) ont été élaborés et/ou mis en forme et/ou étudiés par la DAJ.

Défense des intérêts de l'Etat

Durant l'année 2020, l'on n'a pas enregistré des affaires d'ampleurs considérables autres que celles issues du suivi de 2019. Elle a particulièrement été marquée par le suivi des instances pendantes devant les Juridictions de céans. A cet effet, sont régulièrement suivies par le personnel de la DAJ et les Avocats constitués pour le compte du MINEPAT, les affaires ci-après :

Dans le cadre des recours précontentieux et contentieux, les plus saillants sont : Aff. SOCAMAT et autres c/ Etat du Cameroun ; l'affaire EYADA "Patrice c/MINEPAT, ZOBIYO C/ MINEPAT-CAON-FED, l'Aff. CAON-FED c/CNPS; l'Aff. Len Holding C/ Etat du Cameroun, l'Aff. Cabinet MBC SARL C/ Etat du Cameroun/MINEPAT ; Aff. Jean E. KAMDEM FOUMBI C / Etat du Cameroun, Aff. FOUMENA C/Etat du CMR, Aff. SANZOUANGO Lucien C/MINEPATCOMITE DE COMPETITIVITE, l'Aff. SOCAFRIC C/MINEPAT ; recours ARRIAT Jean Yves, Assistant Technique PADI-Dja, paiement des arriérés de salaire ; Aff. NYEMECK Pierre et autres pour détournement de deniers publics et coaction de détournements au Tribunal Criminel Spécial; Aff. FOUMBI c/Etat du Cameroun-MINEPAT ; Aff. VILON François et autres ; Aff. MP-MINEPAT c/ ONANA A ZOM CAMILLE et Consort ; Aff. NSOA Jean B c / Etat-MINEPAT (PENDA Johnsin, Chef/ Cellule du Contentieux et de la Discipline) pour vandalisme du domicile.

Suivi des aspects juridiques liés à la discipline : l'introduction des dossiers disciplinaires de certains personnels du Comité de Compétitivité allant jusqu'à la résiliation des contrats de travail des mis en cause, demandes d'explications et sanctions des contrevenants initiées ; infirmation des décisions de suspension de solde de certains personnels du MINEPAT indûment sanctionnés.

Promotion et vulgarisation de la Culture Juridique: assistance juridique permanente à toutes les structures du MINEPAT tant dans les services centraux que dans les services déconcentrés et dans les organismes sous tutelle ou rattachés ; interprétation des dispositions des textes à caractère juridique chaque fois qu'elle est sollicitée.

Veille juridique : élaboration semestrielle et mise à jour de la Carte Contentieuse des affaires impliquant le MINEPAT.

Suivi du respect de la légalité juridique des engagements du Ministère : plus de 25 projets d'actes d'engagements ont été élaborés ou mis en forme à la DAJ et soumis à la haute sanction du Ministre, dans le cadre de l'appui en investissements aux initiatives privées,

communautaires et de l'économie sociale.

A la fin du premier semestre 2021, les principales réalisations sont :

- l'amélioration du rendement et la proactivité par rapport au traitement des dossiers prioritaires ;
- la réduction des délais de traitement des dossiers (maximum trois jours);
- le recyclage du personnel cadre afin d'accroître la qualité des avis juridiques émis;
- l'amélioration de la qualité de la mise en forme des projets de textes législatifs et réglementaires, des Accords et Conventions;
- l'organisation des séminaires et campagnes/missions de vulgarisation et de promotion de la culture juridique, tant au niveau central et déconcentré du MINEPAT qu'au sein des structures rattachés;
- le recensement des différentes affaires (précontentieuses et contentieuses) au sein des organes et institutions rattachés au MINEPAT sur l'ensemble du territoire national chaque semestre, aux fins de leurs actualisation, pour un suivi efficient;
- la mise en place d'une plateforme numérique de banque des données informatiques mettant en exergue l'ensemble des textes législatifs, réglementaires, accords, conventions et autres actes intéressant le MINEPAT dans l'exécution de ses missions;
- le suivi systématique de la mise en œuvre des engagements pris le Ministre/MINEPAT à l'endroit des promoteurs de projets dans le cadre des appuis financiers du Ministère (mise en œuvre des Cahiers de Charge pour les appuis en investissement et autres conventions de partenariats);
- l'élaboration trimestrielle, des rapports sur la nature et la quantité des subventions accordées par Ministre/MINEPAT, en contexte de décentralisation.

Action 08 : Développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le contexte de mise en œuvre de cette action est la suivante :

- l'appropriation de la réglementation en matière d'audit des systèmes d'information;
- la vulgarisation par l'ANTIC des dispositions de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun;
- la gestion des ressources critiques de l'internet, telles que les adresses IP.

Les activités majeures ont porté en 2020 sur :

- l'élaboration du Rapport d'audit du système d'information du MINEPAT;
- l'élaboration des Rapports de suivi technique des activités informatiques des services du MINEPAT;
- l'entretien du Réseau informatique et téléphonique;
- la poursuite de la Construction et de la Réhabilitation des Réseaux locaux informatiques des sites et Délégation Régionales du MINEPAT;
- la réhabilitation du site web du MINEPAT;
- la mise en place d'une messagerie interne;
- l'acquisition de la solution antivirus ESET End point Security;
- l'exploitation de l'application GESPARC;
- l'extension de l'application de gestion du courrier;
- la mise en place d'une interface de communication entre CS-DRMS et le système DAD.

Rendu à mi-parcours 2021, les principales réalisations sont les suivantes :

l'interconnexion des réseaux des Délégations Régionales;
 la poursuite de la mise à niveau des équipements actifs (routeurs, commutateurs, etc.);
 la poursuite de la sécurisation du réseau informatique;
 le suivi des développements d'application notamment celui sur le contrôle de gestion.

Action 09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

Le contexte de mise en œuvre de cette action se décline comme il suit :

l'instruction n°3/CAB/PR du 30 mai 1996 relative à la préparation, à la signature et à la publication en version bilingue des actes officiels;
 la circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans les administrations publiques et parapubliques;
 les prescriptions du Premier Ministre à travers la correspondance N°B70/b/CAB/PM du 31 Janvier 2011 concernant les méthodes de travail administratif, demandant à chaque département ministériel de veiller au respect de la loi du 19 décembre 2000 régissant les archives [...] d'aménager un local dédié aux archives [...] de mettre en place un système de classement moderne [...] d'amorcer la numérisation des documents;
 les prescriptions du Chef de département sur la rédaction des correspondances en langue anglaise de qualité, adressées aux destinataires de culture anglo-saxonne à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun à travers la note de service N°0108/NS/MINEPAT/SG du 06 avril 2015;
 la note de Service 051/MINEPAT/CAB du 27 Juillet 2012 Portant Organisation du Travail au sein du Département Ministériel;
 le faible impact de la gestion documentaire au fonctionnement des services et à la performance des programmes;
 la méconnaissance généralisée des enjeux et contraintes de la gestion documentaire;
 la finalisation de la réflexion sur le Plan de Modernisation de la Gestion Documentaire et début d'implémentation ;
 la mise en œuvre du SND30 avec des exigences spécifiques touchant à la gestion documentaire;
 la volonté du MINEPAT d'améliorer la gestion stratégique de l'information au Cameroun ;
 les difficultés liées au COVID19 en termes de mesures à prendre dans le cadre de la gestion de l'information.
 Les résultats obtenus en 2020 ont été, entre autres:

Lancement des travaux de reconstitution du fonds de documentation de la SDDA : La documentation du ministère a été réorganisée en divers fonds spécialisés :

Vision 2035;
 Etudes, rapports, statistiques, analyses et mémoires;
 Histoire économique du Cameroun de la période des indépendances à l'année 2010;
 Textes juridiques et normes;
 Guides supports didactiques et publications diverses;
 Documentation scientifique à caractère économique, social, culturel et technologique; -
 Journaux officiels et Cameroon Tribune.

Reconstitution du fonds d'archives du MINEPAT à la SDDA

un fonds spécialisé dédié aux dossiers à caractère transversal ouvert sous la dénomination « grands dossiers». Il s'agit par exemple des grands projets structurants et des programmes dont les éléments d'information sont disséminés dans diverses

structures au sein du MINEPAT, ou dans d'autres administrations. Ces éléments seront centralisés à la SDDA pour une meilleure information de la hiérarchie ;
un fonds dédié à l'archivage des actes de carrière des personnels actifs et inactifs du MINEPAT ;
l'organisation des dossiers.

Traitement de 50 252 dossiers au cours de l'année 2020. Ceux-ci sont repartis ainsi qu'il suit :

18 691 dossiers sortants;
13 887 dossiers internes;
17 674 dossiers entrants.

Plusieurs autres activités ont été menées à savoir :

1 783 pages pour 147 documents traduits dans les délais ;
90 pages relues et mises en forme;
30(trente) sessions de « Cafés linguistiques » organisées en 2020.

A la fin du premier semestre 2021, les principales réalisations sont :

l'implémentation du Knowledge Management et le Record Management;
la formation des responsables et cadres du MINEPAT sur la nouvelle vision de la fonction documentaire;
le déploiement de l'application de Gestion Electronique des Documents (services centraux et déconcentrés);
la réhabilitation de la salle de conservation tenant également lieu de bureau pour les cadres ;
la mise en place de la plateforme documentaire du MINEPAT;
l'organisation de la Conférence de rationalisation de la production documentaire au MINEPAT;
l'élaboration du tableau des délais de conservation ainsi que du cahier de charge documentaire;
la mise en œuvre des actions de conseil en gestion archivistique;
l'organisation des ateliers de vulgarisation du concept « Café linguistique/language Brunch » auprès du personnel du MINEPAT;
la mise à niveau des outils d'aide à la traduction;
la mise en œuvre le projet de base de données terminologique du MINEPAT;
la poursuite en liaison avec la Division Informatique, du développement et du déploiement de l'application de gestion du courrier au sein du MINEPAT ainsi que la formation initiale et continue des utilisateurs;
la formation du personnel en charge du courrier.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le budget alloué au MINEPAT pour le compte de l'exercice 2020, après l'Ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020, se chiffrait à **52 milliards 602 millions** francs CFA dont **14 milliards 306 millions** francs CFA en fonctionnement et **38 milliards 296 millions** francs CFA en investissement. Le taux d'exécution global au terme de l'année 2020 se situe à **97, 16%**.

Le budget alloué au MINEPAT pour le compte de l'exercice 2021, se chiffre à **51 milliards 248 millions** francs CFA dont **16 milliards 826 millions** francs CFA en fonctionnement et **34 milliards 422 millions** francs CFA en investissement. Le taux d'exécution global au 30 septembre de l'année 2021 se situe à **81,64%**.

Les dotations et les niveaux de consommation par programme sont les suivants :

le programme 301 « Appui et Gouvernance Institutionnelle du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire », avait reçu une dotation de 4 milliards 866 millions 378 mille 796 francs CFA, pour un taux d'exécution de **82,93%** ; dont **83,26%** en fonctionnement et **79,47%** en investissement. Ce programme dispose de l'enveloppe la plus faible en investissement, constituée exclusivement des crédits affectés aux services déconcentrés pour l'équipement des services et la réhabilitation des locaux etc.;

le programme 302 «Appui à la Relance Economique pour l'Accélération de la Croissance», avait quant à lui une dotation de 6 milliards 301 millions 779 mille francs CFA, pour un taux de consommation de **90,66%**; dont **89,13%** en fonctionnement, et **93,63%** en investissement. L'essentiel du BIP du programme 302 est porté par l'INS dont l'engagement a été effectué;

le programme 303 «Renforcement du Partenariat au Développement et de l'Intégration Régionale», avait obtenu d'une dotation de 3 milliards 348 millions 177 mille 674 francs CFA, pour un taux de consommation de **94,10%**, dont **78,04%** en fonctionnement et **107,42%** en investissement. Le BIP de ce programme est essentiellement dédié aux fonds de contrepartie du Programme de Facilité de Coopération Technique II 2017-2021, 11ème FED, qui ont été engagés.

enfin, le programme 304 «Renforcement de la Planification du Développement et Intensification des Actions d'Aménagement du Territoire », disposait de 36 milliards 731 millions 627 mille 530 francs CFA, pour un taux d'exécution de **78,82%**, dont **95,38%** en fonctionnement et **75,16%** en investissement. L'importance des ressources affectées à ce programme dénote de sa forte contribution dans la politique mise en œuvre par les projets du MINEPAT. L'essentiel du fonctionnement de ce programme finance l'appui budgétaire au projet Filets Sociaux dont les engagements ont été effectués. Quant au BIP de ce programme, il est constitué en grande partie des projets pluriannuels, donc la transmission des décomptes intervient généralement dans le quatrième trimestre.

Les tableaux ci-après présentent les détails de l'exécution du budget par programme

pour les périodes considérées.

Tableau 3 : Taux d'exécution du budget du Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire »

Action s	Exercice 2020				Exercice 2021 (30 septembre)			
	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Conso mmé (en millions)	Taux d'exécution	AE budgétisé (en millions)	CP budgétisé (en millions)	CP Conso mmé (en millions)	Taux d'exécution (à mi-parcours)
Coordination et suivi des activités des services	782	782	766	97,87%	949	949	907	95,07%
Déploiement de la chaîne PPBS	338	338	335	99,21%	375	375	293	76,19%
Développement des ressources humaines	1 866	1 866	1 864	99,87%	2 074	2 074	1 718	82,13%
Amélioration du cadre de travail	1 150	1 150	1 130	98,25%	924	924	749	81,00%
Contrôle et audit interne	131	131	130	99,82%	163	163	154	94,41%

<i>Comm unicati on et promot ion écono mique du Camer oun</i>	77	77	77	99,93%	60	60	47	78,43%
<i>Appui et conseil juridique</i>	42	42	42	99,97%	54	54	35	65,01%
<i>Dévelo ppeme nt des technol ogies de l'inform ation et de la commu nicatio n</i>	240	240	216	90,22%	178	178	89	50,39%
<i>Gestio n des ressou rces docum entaire s et du courrie r</i>	90	90	90	99,91%	88	88	69	78,83%
TOTAL Progra mme 301	4 716	4 716	4 650	98,61%	4 866	4 866	4 063	82,93%

Tableau 4 : Taux d'exécution du budget du Programme 302 « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance »

<i>Actio ns</i>	<i>Exercice 2020</i>	<i>Exercice 2021 (30 septembre)</i>
---------------------	----------------------	-------------------------------------

	<i>AE budgété sé (en million s)</i>	<i>CP budgété sé (en million s)</i>	<i>CP Conso mmé (en million s)</i>	<i>Taux d'exéc ution</i>	<i>AE budgété sé (en million s)</i>	<i>CP budgété sé (en million s)</i>	<i>CP Conso mmé (en million s)</i>	<i>Taux d'exéc ution (à mi- parcou rs)</i>
<i>Renfor cement de la surveill ance écono mique</i>	1 496	1 496	1 419	94,89%	1 254	1 254	1 224	97,61%
<i>Appui à la moder nisation de l'appar eil de produc tion et au dévelo ppeme nt des filières</i>	1 748	1 748	1 747	99,98%	521	521	376	72,20%
<i>Suivi de la mise en œuvre du DSCE</i>	42	42	42	99,98%	70	70	65	92,73%

<i>Promotion des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics</i>	12	12	12	99,82%	49	49	20	40,82%
<i>Développement des partenariats publics-privés</i>	128	128	126	98,49%	100	100	100	100,00%
<i>Préparation du budget d'investissement public</i>	1 498	1 498	1 496	99,86%	1 683	1 683	1 676	99,65%
<i>Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public</i>	1 399	1 399	1 397	99,91%	1 081	1 081	1 056	97,74%

<i>Coordination et pilotage du programme</i>	1 375	1 375	1 373	99,81%	1 543	1 543	1 193	77,35%
TOTAL Programme 302	7 698	7 698	7 614	98,90%	6 302	6 302	5 713	90,66%

Tableau 5 : Taux d'exécution du budget du Programme 303 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale »

<i>Action s</i>	<i>Exercice 2020</i>				<i>Exercice 2021 (30 septembre)</i>			
	<i>AE budgétisé (en millions)</i>	<i>CP budgétisé (en millions)</i>	<i>CP Conso mmé (en millions)</i>	<i>Taux d'exécution</i>	<i>AE budgétisé (en millions)</i>	<i>CP budgétisé (en millions)</i>	<i>CP Conso mmé (en millions)</i>	<i>Taux d'exécution (à mi-parcours)</i>
<i>Densification du portefeuille de coopération</i>	665	665	591	88,79%	210	210	119	67,41%
<i>Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale</i>	40	40	30	74,68%	25	25	25	99,96%

Coordination et pilotage du programme	719	719	719	99,99%	1 016	1 016	767	75,56%
Diversification des partenariats techniques et financiers internationaux	29	29	29	99,45%	-	-	-	-
Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement	778	778	769	98,84%	2 046	2 046	2 158	105,46%
Négociation de l'Accord de Partenariat Économique Régional	52	52	52	99,96%	50	50	49	97,14%
TOTAL Programme 303	2 283	2 283	2 189	95,89%	3 348	3 348	3 119	94,10%

Tableau 6 : Taux d'exécution du budget du Programme 304 « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire »

Action s	Exercice 2020				Exercice 2021 (30 septembre)			
	AE budgété sé (en million s)	CP budgété sé (en million s)	CP Conso mmé (en million s)	Taux d'exéc ution	AE budgété sé (en million s)	CP budgété sé (en million s)	CP Conso mmé (en million s)	Taux d'exéc ution (à mi- parcou rs)
<i>Renfor cement du proces sus de planific ation stratégi que</i>	680	680	680	99,95%	1 210	1 210	1 144	94,59%
<i>Prospe ctive et veille stratégi que de dévelo ppeme nt</i>	31	31	30	99,53%	8	8	8	100,00 %

<i>Planification des services sociaux et des ressources humaines de la nation et suivi des questions de population et du genre</i>	1 101	1 101	1 101	99,97%	607	607	482	79,47%
<i>Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières</i>	8 749	8 749	8 319	95,09%	8 163	8 163	5 228	64,06%
<i>Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire</i>	5 029	5 029	5 011	99,66%	5 368	5 368	2 899	54,01%

<i>Appui au développement régional et local</i>	20 925	20 925	20 133	96,22%	19 987	19 987	18 267	90,27%
<i>Coordination et pilotage du programme</i>	1 389	1 389	1 381	99,40%	1 388	1 388	1 117	80,47%
TOTAL Programme 304	37 904	37 904	36 656	96,71%	36 732	36 732	29 148	78,82%

■ 3.3. PERSPECTIVES

La mise en œuvre des différents programmes du MINEPAT ne se fait pas sans difficultés. Les principales sont :

- l'instabilité de l'application PROBMIS ;
- la non disponibilité des ressources financières pour la réalisation de certaines activités ;
- le budget des activités très limité pour l'atteinte de la performance.

Perspectives

Eu égard aux enseignements tirés, il est envisagé pour les années suivantes :

- l'amélioration de la qualité du réseau informatique;
- l'augmentation des ressources budgétaires pour la prise en charge de toutes les activités jugées pertinentes.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur «Économie, Planification et Aménagement du Territoire» et en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale, le MINEPAT se fixe l'objectif stratégique de «**Contribuer à la transformation structurelle de l'économie et promouvoir un développement équilibré du territoire national**».

La réalisation de cet objectif pour l'année budgétaire 2022 implique la mise en œuvre des quatre (04) programmes à savoir :

Programme 019: Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire.

Programme 022: Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance ;

Programme 023: Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale ;

Programme 024 : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Programme support). Ces programmes sont présentés en détails dans le tableau ci-après.

Tableau : Présentation des programmes à mettre en œuvre

Fonctions principales	Programmes	Objectif	Indicateur	Unité de mesure	Valeur indicateur				
					Baseline (2020)	Valeur Cible			
						2021	2022	2023	2024
Planification, statistiques et Aménagement du territoire	019	Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire	Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national	%	-	-	75	75	80
			Proportion des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30	%	-	-	50	70	80

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Planification, statistiques et Aménagement du territoire	022	Appui à la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance	Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique	Taux d'exécution physique du BIP	%	92,36	100	100	100	100
				Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	%	-	100	100	100	100
Collecte des ressources et trésor	023	Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale	Améliorer l'alignement des apports des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des priorités de développement du Cameroun	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la Loi de Finance.	%	70	70	75	80	80
Affaires générales de finances	024	Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire	Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	%	80,25	85	90	95	95

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINEPAT d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif de gestion des programmes implique-t-il plusieurs acteurs dont les rôles et les responsabilités sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Cadre institutionnel de mise en œuvre des programmes

<i>Acteur</i>	<i>Rôle dans le processus</i>	<i>Observations</i>
<i>Ministre</i>	<p><i>Il est l'ordonnateur principal du budget, à ce titre, il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>valide le budget programme (objectifs, stratégie des programmes, etc.) ;</i> • <i>désigne les coordonnateurs des programmes ;</i> • <i>signe les arrêtés des virements de crédits au sein d'un programme en cas de nécessité ;</i> 	
<i>Secrétaire Général</i>	<p><i>Il est le coordonnateur général des programmes, à ce titre, il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>coordonne l'élaboration des programmes</i> • <i>préside le comité PPBS chargé de la préparation du budget-programme.</i> 	
<i>Responsable du programme</i>	<p><i>Il est le principal responsable de la mise en œuvre du programme, à ce titre, il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>formule la stratégie programme</i> • <i>organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme</i> • <i>arbitre sur les actions et activités du programme</i> • <i>rend compte de la performance globale du programme</i> 	<i>Chaque responsable doit mettre en place un cadre de dialogue permanent avec les unités administratives et les EPA impliquées dans le programme</i>

Responsable de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • <i>identifie les activités (déclinées en tâches) à mettre en œuvre dans le cadre de l'action</i> • <i>évalue le coût de l'action</i> • <i>programme l'exécution physique et financière des activités déclinées en tâches liées à l'action</i> • <i>suit l'exécution les activités et tâches liées à l'action.</i> 	
-------------------------	--	--

En somme, il s'est agi dans cette partie de présenter le champ d'intervention ainsi que le bilan technique et financier des principales réalisations antérieures du MINEPAT. Ces performances historiques ont guidé la formulation de son objectif stratégique en rapport avec la Stratégie nationale. L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre des programmes dont les détails méritent d'être présentés dans la partie qui suit :

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 019

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux	Proportion des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD) à jour arrimé à la SND30.	97	100	RAP
02 RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	Renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national.	Proportion des administrations (au niveau national) disposant d'un Cadre Stratégique de Performance arrimé à la SND30 et le mettant en oeuvre	0	80	RAP
03 OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30	Améliorer la mise en œuvre de la SND 30	Taux de mise en œuvre des initiatives majeures de la SND30	0	80	RAP
04 RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	Améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques	Proportion de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population	10	25	RAP
05 MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES	Améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire et de ses frontières	Taux de mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire	0	60	RAP
06 REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Aménager les zones d'intervention prioritaire	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	85	100	RAP
07 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer la mise en œuvre efficace du programme	Taux de mise en œuvre des activités de coordination du programme	100	100	RAP

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

08	SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30	Disposer de l'ensemble des données statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30)	Proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés	0	30	RAP
----	--	---	---	---	----	-----

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 022

APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE	Améliorer la connaissance de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution.	Nombre de publications produites annuellement	27	27	RAP
02	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation desdites filières dans les chaînes de valeurs mondiales	Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	4	4	RAP
03	RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	Améliorer la qualité des projets d'investissements publics du Cameroun	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité	80	100	RAP
04	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	Accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public	6	9	RAP
05	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	Améliorer l'exécution des projets d'investissements publics	Nombre de rapports d'exécution des projets d'investissement public produits	286	286	RAP
06	PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	Accroître le nombre de projets à réaliser en PPP	Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	3	4	RAP
07	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	CONTRIBUER A LA MAITRISE DES APPROCHES HIMO ET LEUR UTILISATION POUR LA REALISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS	Nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	95	110	RAP
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	Taux de réalisation des activités du programme	97	100	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 023

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	Mobiliser les financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement public	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions	836	650	RAP
02	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE	Améliorer la mise en œuvre des agendas aux niveaux sous régional et régional	Fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre	5	10	RAP
03	AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs	Taux global de décaissement des financements extérieurs	46	45	RAP
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	Taux de réalisation des activités du programme	95	100	RAP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 024

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

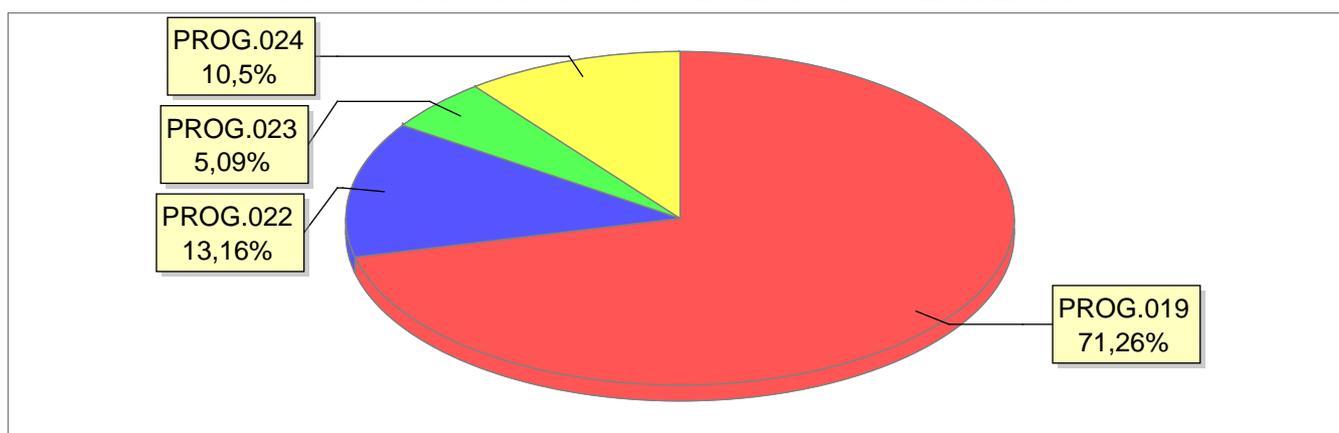
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique	85	90	RAP
02	DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.	Proportion des activités budgétisées sur les activités programmées	0	60	RAP
03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines.	Proportion du Personnel régulièrement utilisée	80	90	RAP
04	REINFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel	95	97	RAP
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations	Proportion des structures ou programmes contrôlés et audités par an	67,5	75	RAP
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	0	54	RAP
07	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des droits et règlements au sein du ministère	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an	120	130	RAP
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Automatiser l'ensemble des structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT	0	10	RAP
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	86,94	70	RAP

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

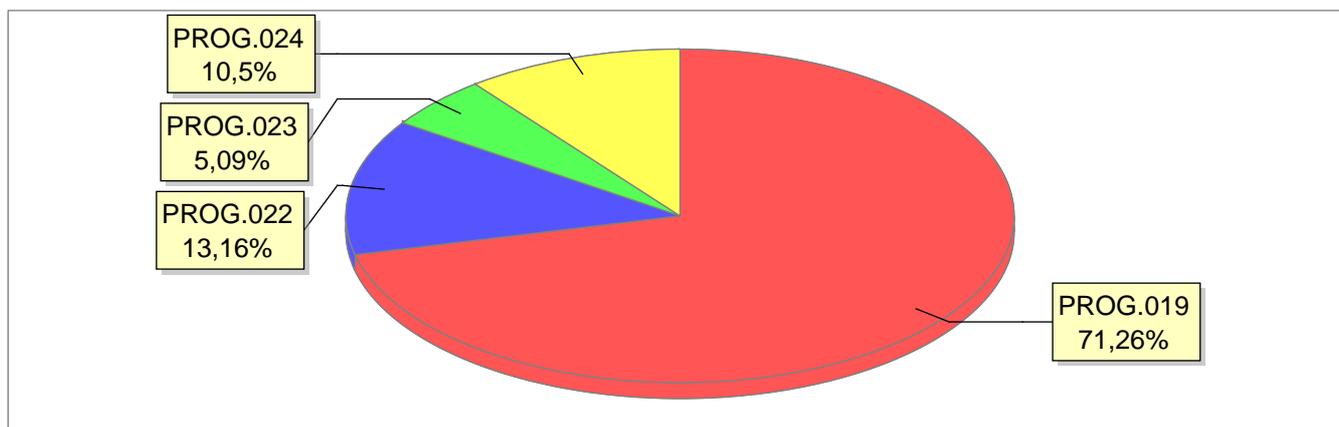
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
019	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	8 816 624 000	8 816 624 000	33 806 122 000	33 806 122 000	42 622 746 000	42 622 746 000
022	APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	3 880 514 000	3 880 514 000	3 988 177 000	3 988 177 000	7 868 691 000	7 868 691 000
023	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	2 043 095 000	2 043 095 000	1 000 000 000	1 000 000 000	3 043 095 000	3 043 095 000
024	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4 952 767 000	4 952 767 000	1 325 701 000	1 325 701 000	6 278 468 000	6 278 468 000
TOTAL		19 693 000 000	19 693 000 000	40 120 000 000	40 120 000 000	59 813 000 000	59 813 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 019

**RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION
STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES
ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU
TERRITOIRE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DOUFENE ZOUTENE

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif : Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national

b. Indicateur :

- 1- Proportion des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30;
- 2- Taux des activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques.

c. Cibles:

La proportion des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30% devra atteindre **75%** en 2022;

Le taux des activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques devra atteindre **50%** en 2022.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30	%	2020	0	2022	80
2	Taux des activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques	%	2020	0	2022	80

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30	
Objectif	Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, administrations sectorielles	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion et Référents Points focaux auprès des responsables d'Actions, ainsi que des Projets, Programmes et Missions du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des outils stratégiques à jour et arrimés à la SND30/Nombre total des outils stratégiques.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 75%
	Année: 2023	Valeur: 80%
	Année: 2024	Valeur: 85%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, administrations sectorielles	
Mode de collecte des données	Sessions du dialogue de gestion du Programme, Réunions de coordination au niveau du Programme, Collecte des données auprès des administrations.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion et Référents Points focaux auprès des responsables d'Actions, ainsi que des Projets, Programmes et Missions du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Sessions du dialogue de gestion du Programme, Réunions de coordination au niveau du Programme Sessions du dialogue de gestion au niveau du Département ministériel, Réunions de coordination au niveau du Département ministériel	
Service responsable de la synthèse des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux des activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques	
Objectif	Planifier et assurer un développement harmonieux, équilibré et durable de l'ensemble du territoire national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, ministères sectoriels	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion et Référénts Points focaux auprès des responsables d'Actions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités budgétisées alignées sur les cadres d'interventions stratégiques/Nombre total d'activités budgétisées.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, ministères sectoriels	
Mode de collecte des données	Sessions du dialogue de gestion du Programme, Réunions de coordination au niveau du Programme, Collecte des données auprès des administrations.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion et Référénts Points focaux auprès des responsables d'Actions	
Vérification/ Validation des données	Sessions du dialogue de gestion du Programme, Réunions de coordination au niveau du Programme Sessions du dialogue de gestion au niveau du Département ministériel, Réunions de coordination au niveau du Département ministériel	
Service responsable de la synthèse des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE
- ACTION 03:** OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
- ACTION 05:** MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES
- ACTION 06:** REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- ACTION 07:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 08:** SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL

L'objectif est d'accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux. Il a pour indicateur, la proportion des communes et des communes d'arrondissement disposant d'un plan communal de développement (PCD) à jour arrimé à la SND 30 et le mettant en œuvre.

A mi-parcours 2021, le taux de réalisation de cet indicateur se situe à 50% à travers notamment :

- l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ;
- la mise en œuvre des programmes et projets ci-après :
 - le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
 - le Projets Filets Sociaux (PFS) ;
 - le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ;
 - le Base Sous-programme de réduction de Pauvreté à la Base- phase 2/ Projet d'Appui à la Résilience Economique (SPRPB) ;
 - le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (PERIZ-MAÏS-MANIOC).

OBJECTIF 1. Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD) à jour arrimé à la SND30.	%	2020	97	2022	100

ACTION 02**RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE**

L'objectif de cette action est de renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national. Il se mesure par la proportion des administrations (au niveau national) disposant d'un Cadre Stratégique de Performance arrimé à la SND 30 et le mettant en œuvre.

Les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action en 2021 ont consisté à :

- la mise en route de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Dans ce cadre, les travaux pour l'opérationnalisation des plans et programmes phares de cette SND30 se sont poursuivis. En outre, le projet de Loi de modernisation de l'économie portant orientation programmatique de la SND30 a été élaborée et le processus de son adoption au sein du Gouvernement est en cours. Les travaux se poursuivent également pour la finalisation du costing des interventions majeures de la SND30 dans l'optique de procéder à l'élaboration effective de la stratégie de financement;

- la mise en œuvre, suivi/évaluation et dissémination des politiques et stratégies de développement ;

- la production du CBMT2022-2024.

OBJECTIF 1. Renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des administrations (au niveau national) disposant d'un Cadre Stratégique de Performance arrimé à la SND30 et le mettant en œuvre	%	2020	0	2022	80

ACTION 03**OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30**

L'objectif est d'améliorer la mise en œuvre de la SND 30. Son indicateur de résultat est le taux de mise en œuvre des initiatives majeures de la SND 30. Les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- la diffusion de la SND30 ;
- l'alignement des Cadres Stratégiques de Performance des administrations aux orientations de la SND30 ;
- la tenue de la 1^{ère} session du Comité National de Suivi-évaluation de la SND30.

OBJECTIF 1. Améliorer la mise en œuvre de la SND 30

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre des initiatives majeures de la SND30	%	2020	0	2022	80

ACTION 04**RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT**

L'objectif recherché est d'améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques.

Plusieurs activités ont été menées en 2021 dans le cadre de cette action. En effet :

- la préparation technique des opérations de dénombrement principal du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat couplé au module de base du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage a été bouclée. Les Superviseurs Techniques de ces opérations ont été désignés et formés. La formation des Contrôleurs se tiendra dans les prochains, suivie de celle des agents recenseurs. Le dénombrement proprement dit est prévu pour se tenir en novembre 2021;
 - le projet d'autonomisation des femmes dans les trois Régions du septentrion (SWEDD) a été suffisamment mûré;
 - l'édition 2021 de la JMP a été célébrée le 11 juillet 2021 à Bafia (Département du Mbam et Inoubou dans la Région du Centre) sous le thème "Les droits et les choix sont la solution : en cas de baby-boom ou de baby-bust";
 - l'édition 2021 du Rapport National sur l'Etat de la Population a été élaborée et a porté sur le thème : « Genre et activités économiques : Situation des femmes dans les marchés au Cameroun »;
 - le Rapport d'étape de l'incidence de l'immigration dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est a été produit ;
 - un atelier de renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux sur la programmation du dividende démographique et de la santé de reproduction dans les plans nationaux, sectoriels et locaux de développement a été tenu du 31 mai au 02 juin 2021 ;
 - la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Production des Instruments Stratégiques Nationaux (PAPRINS) s'est poursuivie ;
 - deux sessions du Conseil des Ministres des pays membres de l'IFORD se sont déroulées en visioconférence en Janvier et en avril 2021.

OBJECTIF 1. Améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population	%	2020	10	2022	25

ACTION 05**MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES**

L'objectif visé est d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire et de ses frontières.

En ce qui concerne les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action en 2021, on peut noter que :

- la deuxième phase de l'élaboration du Plan de Zonage qui va permettre de dresser un plan indicatif d'affectation des terres s'est poursuivie sur le terrain avec la collecte des données au niveau des dix (10) Régions;
- le Rapport de synthèse du Schéma National, dernier livrable de cette étude a été produit. Il en est de même pour le Schéma Régional de l'Est. Pour les autres Régions, le processus est à un niveau intermédiaire;
- d'autres études d'aménagement du territoire se sont poursuivies à l'instar de l'Atlas de développement physique du Cameroun, du Programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur d'Afrique Centrale et du Programme de développement des zones frontalières du Cameroun;
- le processus de maturation du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué) et du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) a suffisamment avancé;
- la phase opérationnelle du Projet Régional de Relance et de Développement du Lac Tchad (PROLAC) a démarré;
- les travaux de construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) se poursuivent sur le terrain malgré la situation sanitaire et sécuritaire. Le taux global d'exécution des travaux est de 11%;
- les travaux de construction des kits frontaliers et des marchés frontaliers se sont poursuivis à Olamze et Garoua-Boulaï;
- la mise en œuvre des activités des missions, programmes et projets d'aménagement du territoire du portefeuille du MINEPAT s'est poursuivie.

OBJECTIF 1. Améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire et de ses frontières

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire	%	2020	0	2022	60

ACTION 06**REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

L'indicateur ici est le taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire. Les activités menées dans ce cadre visent à aménager les zones d'intervention prioritaire et à mettre en œuvre le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique—volet MINEPAT. A ce titre :

- les travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Fombot, Mbouda, Mvanga et Kyé-Ossi se sont poursuivis;

- les travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable de Soulédé Roua ainsi que ceux d'adduction d'eau potable de Waza et de MINDIF se sont poursuivis. Il en est de même des études techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina-Bourha-Boukoula;

- les travaux d'infrastructures de mise en œuvre du Plan d'urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique relevant de l'aménagement du territoire ont connu des avancées. A ce titre :

- o les travaux de l'aménagement de 13 000 ha de périmètres hydroagricoles dans le Département du Logone et Chari se sont poursuivis et les niveaux de réalisation se présentent de la manière suivante :

- aménagement de 9 521 ha de périmètres à Zina : 40% ;
- aménagement de 411 ha à Makary : 84% ;
- aménagement de 970 ha de périmètres hydroagricoles à Logone-Birni et Kousseri : 34% ;
- travaux d'aménagement de 2 200 ha de périmètres hydroagricoles à Goulfey : 37%.

- o les études pour l'aménagement de 13 107 ha de périmètres fourragers dans la Région de l'Adamaoua se sont poursuivies et le taux de réalisation physique se situe à 65% ;

- o sept (07) retenues d'eau sont en cours de construction dans la Région de l'Extrême-Nord pour un taux global de réalisation de 10% ;

- o les études en vue de la construction de 16 retenue d'eau dans la Région du Nord se sont poursuivies ;

- o la maturation du projet d'aménagement de 10 000 ha de périmètres hydro-agricoles dans la localité de Karam, Arrondissement du Logone-Birni, Région de l'Extrême-Nord, avec l'entreprise indienne SHAPOORJI PALLONJI and COMPANY PRIVATE LIMITED a avancé avec l'examen de l'offre technico-financière du partenaire, ainsi que les projets de contrat et de convention de financement. Le processus de maturation du projet d'aménagement de 15 280 ha de périmètres fourragers dans les Départements de la Vina, du Mbéré et du Faro et Déo, avec l'entreprise espagnole INCATEMA CONSULTING and ENGINEERING se poursuit également.

- o Quant à la mise en place des agropoles, le taux d'avancement global des travaux des marchés de construction pour l'agropole de production de viande bovine de Meiganga est estimé à 20,2%, tandis qu'il est 50%, pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo. En outre, la fourniture d'intrants et d'équipements agricoles pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya, Arrondissement de Bankim s'est effectuée.

OBJECTIF 1. Aménager les zones d'intervention prioritaire

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	%	2020	85	2022	100

ACTION 07**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

Son objectif est d'assurer la mise en œuvre efficace du programme et son indicateur est le taux de mise en œuvre du programme.

En termes d'activités mises en œuvre en 2021 :

- le protocole de gestion du Programme a été élaboré;
- le Rapport Annuel de Performance 2020 du Programme a été élaboré;
- la matrice du Plan d'Actions 2021 a été élaborée;
- la revue des activités a été effectuée;
- le CDMT initial 2022-2024 a été produit;
- le CDMT ajusté 2022-2024 a été produit;
- trois sessions du dialogue de gestion se sont tenues. le 20 janvier 2021, le 14 juin 2021 et le 21 juillet 2021 et les comptes rendus ont été soumis à la hiérarchie.

OBJECTIF 1. Assurer la mise en œuvre efficace du programme

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre des activités de coordination du programme	%	2020	100	2022	100

ACTION 08**SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30**

Son objectif est de disposer de l'ensemble des données statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR SND-30). La mise en œuvre de cette action se mesure à travers la proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR SND-30) renseignés.

OBJECTIF 1. Disposer de l'ensemble des données statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30)

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés	%	2020	0	2022	30

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD) à jour arrimé à la SND30.	
Objectif	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des acteurs locaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD) à jour arrimé à la SND30/Nombre des Communes et des Communes d'Arrondissement disposant d'un Plan Communal de Développement (PCD)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 97%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Programme National de Développement Participatif Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des administrations (au niveau national) disposant d'un Cadre Stratégique de Performance arrimé à la SND30 et le mettant en oeuvre	
Objectif	Renforcer l'internalisation de l'exercice de prospective et de planification au niveau national.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des administrations (au niveau national) disposant d'un Cadre Stratégique de Performance arrimés à la SND30 et le mettant en œuvre/Nombre des administrations (au niveau national)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80%
	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des initiatives majeures de la SND30	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre de la SND 30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des initiatives majeures de la SND30 mises en œuvre/Nombre des initiatives majeures de la SND30	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population	
Objectif	Améliorer la prise en compte de la dimension population dans les politiques publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de plans et programmes en cours de mise en œuvre prenant en compte la dimension population/ Nombre de plans et programmes en cours de mise en œuvre	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 10%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 25%
	Année: 2023	Valeur: 35%
	Année: 2024	Valeur: 45%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des administrations	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire	
Objectif	Améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire et de ses frontières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets, programmes et missions du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'outils d'aménagement du territoire mise en œuvre/Nombre d'outils d'aménagement du territoire élaborés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 60%
	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Régions Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets, programmes et missions du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	
Objectif	Aménager les zones d'intervention prioritaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire réalisés/Nombre de projets programmés et projets programmés dans les zones d'intervention prioritaire	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 85%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre des activités de coordination du programme
Objectif	Assurer la mise en œuvre efficace du programme
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
Action concernée par l'objectif	07 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets, programmes du portefeuille du MINEPAT
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre d'activités de coordination réalisées/Nombre d'activités de coordination programmées
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 90%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 100%
	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Sessions du dialogue de gestion, Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Action
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets, programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Sessions du dialogue de gestion, Réunions de coordination
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Cet indicateur renseigne toutes les activités qui sont mises en œuvre au sein de cette action
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés	
Objectif	Disposer de l'ensemble des données statistiques du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	019 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	08 - SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30) renseignés/ Nombre des indicateurs du Tableau de Bord des Indicateurs de Référence (TABIR-SND30).	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 30%
	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Institut National de la Statistique (INS) Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès de l'INS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	APPUI ET SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	6 610 000 000	6 610 000 000	15 135 000 000	15 135 000 000	21 745 000 000	21 745 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE	99 000 000	99 000 000	175 000 000	175 000 000	274 000 000	274 000 000
03	OPERATIONNALISATION ET SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND 30	25 000 000	25 000 000	1 130 000 000	1 130 000 000	1 155 000 000	1 155 000 000
04	RENFORCEMENT DE LA DIMENSION POPULATION DANS LES PLANS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	85 000 000	85 000 000	444 000 000	444 000 000	529 000 000	529 000 000
05	MAITRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITES DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIERES	246 050 000	246 050 000	10 995 400 000	10 995 400 000	11 241 450 000	11 241 450 000
06	REALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	10 000 000	10 000 000	5 906 722 000	5 906 722 000	5 916 722 000	5 916 722 000
07	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 741 574 000	1 741 574 000	0	0	1 741 574 000	1 741 574 000
08	SOUTIEN A LA PRODUCTION DES INFORMATIONS STATISTIQUES DU TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE REFERENCE (TABIR) POUR LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30	0	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
TOTAL		8 816 624 000	8 816 624 000	33 806 122 000	33 806 122 000	42 622 746 000	42 622 746 000

7. PROGRAMME 022

**APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE
POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ISAAC TAMBA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif :

Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique

b. Indicateurs :

- Taux d'exécution du BIP ;
- Proportion de projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat

C. Cibles :

- Taux d'exécution du BIP : 92,36% en 2020 et 100 % en 2022.
- Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat. La cible est de 100% en 2022.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution physique du BIP.	%	2020	92,36	2022	100
2	Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	%	2020	0	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique du BIP.	
Objectif	Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPIP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le niveau d'exécution physique du BIP	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le volume BIP exécuté et le BIP total ou budgétisé	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 92,36%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport du Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPIP	
Vérification/ Validation des données	DPIP	
Service responsable de la synthèse des données	DPIP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des projets du Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) inscrits dans le budget de l'Etat	
Objectif	Contribuer à la transformation structurelle en vue de l'accélération de la croissance économique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPPPP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPPPP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Ratio	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de projets issus du document de PIP programmé en année n dans le budget et le nombre total des projets du PIP en année n	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Document PIP, Budget	
Mode de collecte des données	Analyse documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPPPP	
Vérification/ Validation des données	DPPPP	
Service responsable de la synthèse des données	DPPPP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPPPP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE
- ACTION 02:** APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 05:** SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
- ACTION 06:** PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES
- ACTION 07:** PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE

L'objectif de l'action est d'améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution et son indicateur est le nombre de publications produites annuellement. En 2020, 27 publications à caractère économique ont été produites, notamment des bimensuels économiques, les tableaux de bord de l'économie camerounaise, les perspectives de l'économie. En 2021, des publications à caractère économique sont élaborées et/ou validés, entre autres:

- 06 notes de politique économique;
- 01 document de cadrage macroéconomique;
- 01 tableaux de bord de l'économie camerounaise;
- 02 rapports trimestriels de conjoncture économique;
- 01 rapport sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise;
- 10 rapports régionaux sur le développement économique.

- OBJECTIF 1.** Améliorer la connaissance de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de publications produites annuellement	nb	2020	27	2022	27

ACTION 02**APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE**

L'objectif de cette action est d'accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation desdites filières dans les chaînes de valeurs mondiales. Son indicateur est le nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées.

La mise en œuvre de cette action en 2020 a été principalement marquée par :

- le suivi de la mise en œuvre de la stratégie des exportations;
- l'élaboration de la stratégie nationale de la compétitivité ;
- la promotion de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries;
- le renforcement de la présence des produits locaux dans les grandes surfaces au Cameroun ;
- la promotion des clusters et des technopoles.

OBJECTIF 1. Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation desdites filières dans les chaînes de valeurs mondiales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	nb	2020	4	2022	4

ACTION 03**RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS**

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité des projets d'investissement publics au Cameroun. Son indicateur est la proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité.

Au cours de l'exercice 2020, la réalisation des activités majeurs ont porté sur:

- la poursuite de l'accompagnement des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets ;
- la mise à jour la banque des projets d'investissement public ;
- la tenue des sessions du Comité technique Interministériel d'Experts d'examen des dossiers de maturité des projets ;
- l'élaboration des rapports de revues trimestrielles de préparation sur l'état de mise en œuvre des grands projets.

En 2021, à mi-parcours les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- le document de Projets à Besoin de Financement qui est en cours de finalisation;
- les revues trimestrielles sur l'état de mise en œuvre des grands projets du premier et second trimestre achevées ;
- l'accompagnement des rencontres régionales de maturation des projets ;
- la conférence d'examen de la maturité des projets d'investissement public et l'élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au BIP 2022.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des projets d'investissements publics du Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité	%	2020	80	2022	100

ACTION 04

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

L'objectif de cette action est d'accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissement publics. Son indicateur est le nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public.

Au cours de l'exercice 2020, les réalisations ont portés sur:

- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée, conférence de programmation des décaissements des projets à financement extérieur, des conférences budgétaires ;
- l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme ;
- l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2021-2023 (administrations, des EPA et CTD);
 - la validation technique des " CDMT initiaux" 2021-2023 des administrations, des EPA et CTD;
 - l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2021-2023 ;
 - l'organisation des activités de préparation du budget d'investissement.

La mise en œuvre de cette action à mi-parcours 2021 est marquée par :

- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2022-2024;
- *l'accompagnement de toutes les administrations à l'Elaboration des CDMT 2022-2024 (administrations, des EPA et CTD);*
- l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme;
- la validation technique des " CDMT initiaux" 2022-2024 des administrations, des EPA et CTD;

- les travaux d'élaboration des rapports de conformité des projets à financement extérieur;
- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaire et de Performance Associée;
- l'organisation de la conférence de programmation des décaissements des projets a financement extérieur.

OBJECTIF 1. Accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public	nb	2020	6	2022	9

ACTION 05

SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

L'objectif de cette action est d'améliorer l'exécution des projets d'investissement public. Son indicateur est le nombre de rapports d'exécution des projets d'investissement public produits.

En 2020, outre les missions de contrôle des réalisations physiques du BIP, les comités National, Régionaux, Départementaux et Communaux de suivi de l'investissement public se sont régulièrement tenues.

De même et à l'effet d'identifier et de lever les entraves à la bonne exécution du BIP, plusieurs réunions de concertation se sont tenues avec les administrations. Il a été également produit l'annexe de la loi de règlement y relative, et organisé les différentes sessions des Comités de Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public.

A mi-parcours 2021, les activités phares menées ont porté sur :

- la conférence de validation des rapports de la revue des activités des administrations publiques ;
- l'accompagnement des administrations publiques dans l'élaboration des rapports annuels de performance;
- la mise en exécution du BIP 2021.

OBJECTIF 1. Améliorer l'exécution des projets d'investissements publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de rapports d'exécution des projets d'investissement public produits	nb	2020	286	2022	286

ACTION 06**PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES**

Cette action vise à accroître le nombre de projets à réaliser en Partenariats-Publics-Privés (PPP). Elle a pour indicateur le nombre de contrats de partenariats signés annuellement.

En 2020, les principales réalisations de cette action ont porté sur:

- l'étude sur l'amélioration du rendement du CARPA auprès des administrations;
- l'étude sur les projets réalisables sous le régime des contrats de partenariat;
- la maîtrise d'œuvre publique sur les contrats de partenariat en exécution;
 - l'étude sur la promotion et la vulgarisation du régime Camerounais des contrats de partenariat.

A mi-parcours 2021, les activités phares menées ont porté sur :

- la production de 4 numéros du journal des PPP ;
- la production du manuel de gestion des risques sur les projets réalisables en PPP.

OBJECTIF 1. Accroître le nombre de projets à réaliser en PPP

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	nb	2020	3	2022	4

ACTION 07**PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS**

L'objectif ici est de contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation pour la réalisation des investissements publics. La performance dans la mise en œuvre de cette action se mesure à travers le nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements et accompagnées. En 2020, il a été réalisé des missions de suivi rapproché des réalisations démonstratives dans les CTD.

A mi-parcours 2021, les activités phares menées dans cette action ont porté sur les descentes de suivi et d'appui dans les chantiers de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les CTD.

OBJECTIF 1. CONTRIBUER A LA MAITRISE DES APPROCHES HIMO ET LEUR UTILISATION POUR LA REALISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	nb	2020	95	2022	110

ACTION 08**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

L'Objectif de l'action est d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme et son indicateur est le taux de réalisation des activités du programme. En 2020, le taux de mise en œuvre de cette action est de 97%.

Au terme du mois d'août 2021, les principales réalisations sont :

- le suivi de la performance du programme à travers les réunions de coordination;
- le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'action du programme;
- l'élaboration et la validation de la chaîne des résultats et de revue et actualisation du programme;
- la production du rapport annuel de performance du programme;
- l'élaboration des CDMT initial et ajusté du programme.

OBJECTIF 1. Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités du programme	%	2020	97	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de publications produites annuellement	
Objectif	Améliorer la connaissance de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et mieux anticiper son évolution.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAPE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAPE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport de mise en œuvre du plan d'action	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme total des publications produites durant l'année	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 27
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 27.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 27
	Année: 2023	Valeur: 27
	Année: 2024	Valeur: 27
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DAPE	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAPE	
Vérification/ Validation des données	DAPE	
Service responsable de la synthèse des données	DAPE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAPE	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	
Objectif	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance et renforcer la participation des dites filières dans les chaînes de valeurs mondiales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAPE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAPE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme total de l'ensemble des filières de croissance diagnostiquées et accompagnées dans l'année	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAPE	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAPE	
Vérification/ Validation des données	DAPE	
Service responsable de la synthèse des données	DAPE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAPE	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des projets d'investissement public inscrit au budget et ayant le visa de maturité	
Objectif	Améliorer la qualité des projets d'investissements publics du Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPPPP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPPPP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre nombre de projets d'investissements publics ayant le visa de maturité et le nombre total de projets d'investissements publics inscrits au BIP	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DPPPP	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPPPP	
Vérification/ Validation des données	DPPPP	
Service responsable de la synthèse des données	DPPPP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DPPPP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils produits pour améliorer la budgétisation des projets d'investissement public	
Objectif	Accroître l'efficacité de la budgétisation des projets d'investissements publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDPBIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPBIP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Document, guide.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des outils produits sur l'optimisation de la budgétisation des projets d'investissement public	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 9
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	SDPBIP	
Mode de collecte des données	Recherche documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDPBIP	
Vérification/ Validation des données	SDPBIP	
Service responsable de la synthèse des données	SDPBIP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDPBIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR...

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de rapports d'exécution des projets d'investissement public produits	
Objectif	Améliorer l'exécution des projets d'investissements publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	05 - SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPIP/SDS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPIP/SDS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 286
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 286.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 286
	Année: 2023	Valeur: 286
	Année: 2024	Valeur: 286
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources administratives (DPIP/SDS)	
Mode de collecte des données	Recensement	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDS	
Vérification/ Validation des données	SDS	
Service responsable de la synthèse des données	SDS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SDS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de contrats de Partenariat signés annuellement	
Objectif	Accroître le nombre de projets à réaliser en PPP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	06 - PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CARPA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CARPA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	RAS	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CARPA	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CARPA	
Vérification/ Validation des données	CARPA	
Service responsable de la synthèse des données	CARPA	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGEPIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	
Objectif	CONTRIBUER A LA MAITRISE DES APPROCHES HIMO ET LEUR UTILISATION POUR LA REALISATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	07 - PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité HIMO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité HIMO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme total de l'ensemble d'entreprises et CTD faisant recours aux approches HIMO pour la réalisation des investissements publics et accompagnées	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 110.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 110
	Année: 2023	Valeur: 125
	Année: 2024	Valeur: 134
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Unité HIMO	
Mode de collecte des données	Enquêtes et exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité HIMO	
Vérification/ Validation des données	Unité HIMO	
Service responsable de la synthèse des données	Unité HIMO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité HIMO	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	022 - APPUI A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGEPIP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGEPIP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre la somme de fraction de mise en œuvre des activités et le nombre d'activité.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DGEPIP	
Mode de collecte des données	Rapport entre la somme de fraction de mise en œuvre des activités et le nombre d'activité.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGEPIP	
Vérification/ Validation des données	DGEPIP	
Service responsable de la synthèse des données	DGEPIP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGEPIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE ET DE LA VEILLE STRATEGIQUE	364 733 000	364 733 000	635 177 000	635 177 000	999 910 000	999 910 000
02	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	195 000 000	195 000 000	370 000 000	370 000 000	565 000 000	565 000 000
03	RENFORCEMENT DE LA PREPARATION ET DE LA MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	351 524 000	351 524 000	0	0	351 524 000	351 524 000
04	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DE LA PROGRAMMATION ET DE LA BUDGETISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	381 000 000	381 000 000	2 883 000 000	2 883 000 000	3 264 000 000	3 264 000 000
05	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	984 200 000	984 200 000	0	0	984 200 000	984 200 000
06	PROMOTION DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
07	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	30 594 000	30 594 000	0	0	30 594 000	30 594 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 573 463 000	1 573 463 000	0	0	1 573 463 000	1 573 463 000
TOTAL		3 880 514 000	3 880 514 000	3 988 177 000	3 988 177 000	7 868 691 000	7 868 691 000

8. PROGRAMME 023

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU
DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION
REGIONALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CHARLES ASSAMBA ONGODO

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif :

Améliorer l'apport de partenariats économiques technique et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun

b. Indicateur :

Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances

c. Cible :

De 70% en 2020 à 80% en 2022.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'apport de partenariats économiques technique et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances	%	2020	70	2022	80

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ratio annuel des financements extérieurs mobilisés conformément aux termes et conditions fixés par la loi de finances	
Objectif	Améliorer l'apport de partenariats économiques technique et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP/SFAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP/SFAC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Financement des projets inscrits dans le plan d'endettement annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\frac{((2))}{((1))} \times 100$ -Volume globale des financements (en FCFA) inscrits dans le plan d'endettement annuel ; -(2) Volume cumulé des financements (en FCFA) mobilisés annuellement conformément aux instruments prescrits par la stratégie d'endettement en cours	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 70%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 75%
	Année: 2023	Valeur: 80%
	Année: 2024	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Plan d'endettement annuel ; -Stratégie d'endettement annuelle ; -Rapport DAD sur la situation et les perspectives de l'Aide au Développement.	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Vérification/ Validation des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE
- ACTION 03:** AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT
- ACTION 04:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION

L'objectif de cette action est de mobiliser les financements issus du partenariat au développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement public. Son indicateur est le volume des financements du Partenariat au Développement (APD, prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions.

Au cours de l'exercice 2020, FCFA 836 milliards ont été mobilisés pour le financement des projets de développement. L'on y retrouve principalement:

- programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Don BAD 1 290 000 Euro);
- projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (Prêt BAD, 217 910 000 Euro);
- contribution du Cameroun au capital/ (ACA) (Prêt BEI, 11 370 000 Euro);
- programme Intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (Prêt Concessionnel FAD, 6 000 000 UC);
- appui budgétaire à la riposte de la pandémie du Covid-19 (Prêt Concessionnel BDEAC, 500 000 000 FCFA);
- programme de Facilitation du transport sur le Corridor Bamenda-Mamfe-Ekok/mfum-Abakaliki-Enugu (Prêt Concessionnel UE, 25 000 000 Euro);
- programme Stratégique de Préparation et de Riposte au Covid -19 (Prêt BID, 27 440 000 USD);
- prêt consolidé initiative G20 - Covid-19_KOWEIT (Prêt FKDEA, 331 700.54 KWD);
- renovation of the National Center for the rehabilitation of persons with Disabilities Cardinal Paul Emile Leger (Prêt BMCE, 31 889 673.19 Euro);
- financement des équipements et services pour la participation du Cameroun à la MINUSCA (Prêt CAPB, 58 246 175.58 USD);
- programme de Développement Economique et Social des Villes Secondaires (PRODESV II)

(Prêt Concessionnel KFW, 8 600 000 Euro);

- projet régional intégrateur du réseau routier dans le Bassin du Lac Tchad Construction du pont sur le Logone Yagoua-Bongor (Prêt UE, 20 785 000 Euro);
- campagne Cotonnière 2019/2020 (Prêt Non concessionnel IFTC, 98 000 000 Euro);
- construction of Olama-Kribi (Bingambo-Grandzambisectin) (Prêt Concessionnel FKDEA, 5 000 000 KWD);
- C2D APPUI BUGETAIRE SECTORIEL 2020-2022 1st Tranche (Prêt Concessionnel AFD, 103 400 000 Euro);
- PPF Valorization of Investments in the Valley of the Logone (Prêt Concessionnel IDA, 5 735 200 USD);
- PPF Lake Tchad Region Recovery and Development Project (Prêt Concessionnel IDA, 2 425 000 Euro);
- projet de construction et d'équipement de l'hôpital régional de Mbalmayo (Prêt Concessionnel BADEA, 12 000 000 USD).

En outre, l'on note la tenue des revues de portefeuilles de coopération avec certains partenaires techniques et financiers, à savoir la Banque Mondiale, les partenaires du Monde Islamique (BID, BADEA, etc), de l'Europe, de l'Afrique (BDEAC, la BAD) , de l'Amérique et de l'Asie (Canada, Japon, Etats Unis).

OBJECTIF 1. Mobiliser les financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement public

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions	Mds	2020	836	2022	650

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE

Cette action vise à améliorer la mise en œuvre des agendas au niveau sous-régional et régional. Son indicateur est la proportion des agendas du processus d'intégration régionale et sous-régionale mise en œuvre. Les activités qui y ont principalement contribué sont notamment :

- la préparation de la participation du Cameroun au Sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC tenu en début d'année 2020;
- la tenue par Visio conférence des Assemblées annuelles de la BAD, d'AFRICA 50 et AFREXIM BANK;
- la Validation des avant-projets du cadre organique de la future CER, de la convention instituant la nouvelle CER ainsi que d'autres textes y relatifs.

OBJECTIF 1. Améliorer la mise en œuvre des agendas aux niveaux sous régional et régional

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre	%	2020	5	2022	10

ACTION 03**AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT**

L'objectif de cette action est d'accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs. Elle pour indicateur le taux global de décaissement des financements extérieurs. En 2020, le taux de réalisation de cet indicateur est de 46%, à travers les activités ci-après :

- une hausse continue des apports destinés aux contextes fragiles depuis 2014, le faible financement à l'appui de l'égalité entre les sexes atteint des niveaux inégaux;
- une légère hausse du financement à l'appui de l'environnement et du changement climatique a légèrement augmenté pour les pays du CAD;
- une tendance à une moindre prévisibilité des apports d'APD dans les pays partenaires et à un moindre recours aux budgets nationaux;
- production du rapport DAD 2020 sur la situation de l'Aide Extérieure au Cameroun.

OBJECTIF 1. Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux global de décaissement des financements extérieurs	%	2020	46	2022	45

ACTION 04**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

L'objectif de l'action est d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre des activités de coopération. L'indicateur est le Taux de réalisation des activités du programme.

Les résultats majeurs de la coordination et du pilotage du programme sont : La production des extraits majeurs de la chaîne PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2022 (Revue et actualisation des programmes, RAP, CDMT, Chaîne des résultats etc.).

OBJECTIF 1. Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités du programme	%	2020	95	2022	100

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions	
Objectif	Mobiliser les financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement public	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	01 - DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP/SFAC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP/SFAC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations sur l'Aide au développement	
Unité de mesure	Milliards(Mds)	
Mode de calcul	Somme des ressources financières et techniques conventionnées contractées par le Gouvernement du Cameroun durant l'année	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 836
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 650.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 650
	Année: 2023	Valeur: 650
	Année: 2024	Valeur: 650
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport DAD sur la situation et les perspectives de l'Aide au Développement.	
Mode de collecte des données	Somme des ressources financières et techniques conventionnées contractées par le Gouvernement du Cameroun durant l'année	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC) ; -Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).	
Vérification/ Validation des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service responsable de la synthèse des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Fraction des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale mises en œuvre	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des agendas aux niveaux sous régional et régional	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Matrice de suivi de la mise en œuvre des agendas du processus d'intégration régionale	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\frac{((2))}{((1))} \times 100$ -(1) Nombre de résultats à atteindre dans le plan d'action décennal (2020-2030) relatif à la mise en œuvre des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale ; -(2) Nombre de résultats planifiés et réalisés.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 5%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10%
	Année: 2023	Valeur: 15%
	Année: 2024	Valeur: 25%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport annuel sur l'Etat de mise en œuvre du plan d'action décennal (2020-2030) relatif à la mise en œuvre des agendas du processus d'intégration régionale et sous régionale.	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)	
Vérification/ Validation des données	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'intégration régionale (DGCOOP/DIR)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux global de décaissement des financements extérieurs
Objectif	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP/SFAC
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux engagements et décaissements en cours
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Rapport entre le volume des financements extérieurs décaissés à date et non échut à date et le volume des financements globaux mobilisés à travers la Signature des conventions et non échut à date
Périodicité de la mesure	annuel
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 46
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 45
	Année: 2023 Valeur: 45
	Année: 2024 Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport DAD sur la situation et les perspectives de l'Aide au Développement.
Mode de collecte des données	RAS
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)
Vérification/ Validation des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)
Service responsable de la synthèse des données	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du Fichier des Accords et Conventions (DGCOOP/SFAC)
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

PROGRAMME 023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme	
Objectif	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	023 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	04 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre la somme de fraction de mise en œuvre des activités et le nombre d'activité.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 95%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100%
	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Etat de mise en œuvre du plan d'action annuel du MINEPAT	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGCOOP	
Vérification/ Validation des données	DGCOOP	
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	598 000 000	598 000 000	0	0	598 000 000	598 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE AFRICAINE	220 000 000	220 000 000	0	0	220 000 000	220 000 000
03	AMELIORATION DE L'EFFICACITE DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT	272 490 000	272 490 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 272 490 000	1 272 490 000
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	952 605 000	952 605 000	0	0	952 605 000	952 605 000
TOTAL		2 043 095 000	2 043 095 000	1 000 000 000	1 000 000 000	3 043 095 000	3 043 095 000

9. PROGRAMME 024

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN TCHOFFO

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a. Objectif :

Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels.

b. Indicateur :

Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT

c. Cible :

De 80,25% en 2020, à 90% en 2022.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	%	2020	80,25	2022	95

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINEPAT	
Objectif	Améliorer la coordination des services et appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétaire Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Coordination du contrôle de gestion DSR	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Liste d'activités et tâches planifiées et budgétisées ; - Liste d'activités réalisées assorties des extrants ; - Liste d'activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en œuvre ; - Liste d'activités non mise en œuvre.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation des activités budgétisées?)/(Nbre d'activités budgétisées)×100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80,25%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90%
	Année: 2023	Valeur: 90%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-La matrice d'évaluation du plan d'actions ; -Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions et de la feuille de route ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; - Les procès-verbaux.	
Mode de collecte des données	-Collecte des informations sur l'état de mise en œuvre des activités du plan d'actions et constitution d'une matrice d'évaluation de leur mise en œuvre, -Recensement des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes ministériels, -Exploitation des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis au Secrétaire Général par les responsables.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les contrôleurs de gestion ; -La Division de Suivi et de la Relance.	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées auprès des responsables des structures concernées sont validés en premier ressort par les responsables de programmes et ensuite par la chaîne hiérarchique constituée du Secrétaire Général, du Ministre Délégué et du Ministre en dernier ressort.	
Service responsable de la synthèse des données	La Division de Suivi et de la Relance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	La Division de Suivi et de la Relance	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 04:** RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN
- ACTION 07:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 08:** DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- ACTION 09:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

L'objectif de cette action est d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère. Son indicateur est le taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique.

Au terme de l'année 2020, le taux de réalisation est de 85%. A date, les principales réalisations sont :

- l'élaboration du projet de feuille de route 2021;
- l'élaboration des documents du déploiement du contrôle de gestion;
- la tenue des réunions de dialogue de gestion stratégique;
- la production de 03 extrants principaux de la chaine PPBS du programme 024;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 024;
- la production d'un rapport semestriel de mise en œuvre du Plan d'Actions 2021.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique	%	2020	85	2022	90

ACTION 02**DEPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS**

Cette action a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS. La performance dans sa mise en œuvre se mesure à travers la proportion des activités budgétisées sur les activités programmées. Rendu au mois de septembre 2021, les extraits suivant ont été produits:

- le Rapport Annuel de Performance 2020;
- la revue et la rationalisation des programmes;
- le Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2022-2024.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des activités budgétisées sur les activités programmées	%	2020	0	2022	60

ACTION 03**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'objectif de cette action est d'améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines. Il se mesure à travers la proportion de personnel régulièrement utilisée. Le taux de réalisation de cette action est de 80% en 2020 à travers:

- l'octroi des stages aux personnels du MINEPAT;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du Personnel régulièrement utilisée	%	2020	80	2022	90

ACTION 04**RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL**

L'objectif de cette action est de doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels. La performance dans la mise en œuvre de cette action est évaluée à travers la proportion de personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel, dont le taux est estimé à 95% en fin 2020.

Au 31 août 2021:

- le patrimoine des services centraux et déconcentrés du MINEPAT sont régulièrement entretenus et sécurisés;
- les contrats de maintenance et gros entretiens de bâtiments et installation sont régulièrement pris en charge;
- l'équipement de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique se poursuit.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel	%	2020	95	2022	97

ACTION 05**CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES**

L'objectif de cette action est d'améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations. La performance dans la mise en œuvre de cette action se mesure à travers la proportion de structures ou programmes contrôlés et audités par an.

En 2020, 67,5% des structures du MINEPAT ont fait l'objet de mission d'audit interne, et des rapports trimestriels et annuels d'évaluation des plans d'action et des performances des services ont été produits. Au 31 août 2021, la proportion de structures ou programmes contrôlés et audités se situe à plus de 60%.

OBJECTIF 1. Améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des structures ou programmes contrôlés et audités par an	%	2020	67,5	2022	75

ACTION 06**COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN**

L'objectif de cette action est d'accroître la visibilité des actions menées. L'indicateur de cette action est le nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an. En 2020, plusieurs supports de promotion économique ont été diffusés au cours des rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part.

Au 31 août 2021:

- des éditions du magazine « croissance plus » sont produits et diffusés chaque semaine;
- des communiqués, articles et dossiers sont produits tous les mois.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2020	0	2022	54

ACTION 07**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

La mise en œuvre de cette action vise à veiller au respect des droits et règlement au sein du ministère. L'indicateur de cette action est le nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an. En 2020, le taux de mise en œuvre de cette action s'élevait à 100%.

Au terme du mois d'août de l'année en cours, le nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés se situe à plus de 120. Entre autres, plusieurs projets de textes législatifs ou réglementaires ont été examinés et plusieurs projets et avant-projets de textes ont été mis en forme.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au sein du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an	nb	2020	120	2022	130

ACTION 08**DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

À travers la mise en œuvre de cette action, le MINEPAT entend automatiser l'ensemble des structures de ce département ministériel. Son indicateur est le taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique.

Sa mise en œuvre a permis de réaliser les activités suivantes :

- la poursuite de l'interconnexion des différents sites du ministère;
- l'optimisation du rendement des services à travers la connexion de plusieurs postes d'ordinateurs au réseau internet;
- la réhabilitation du site web du MINEPAT ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation des réseaux locaux et informatiques des sites.

OBJECTIF 1. Automatiser l'ensemble des structures du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT	%	2020	0	2022	10

ACTION 09**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS**

Cette action vise l'amélioration de la gestion des ressources documentaires. Son indicateur est la proportion de services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations.

En 2020, son taux de réalisation technique est de 90%. Les activités menées au titre de cet exercice budgétaire ont permis :

- d'intensifier la numérisation des archives;
- de mettre en place un cadre de classement des documents;
- de traduire des documents en français ou en anglais.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2020	86,94	2022	70

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des sessions du dialogue de gestion stratégique	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Coordination du contrôle de gestion	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Matrice de suivi des recommandations Compte rendu des sessions	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de recommandations mises en œuvre et le nombre totales de recommandations × 100	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 85%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90%
	Année: 2023	Valeur: 90%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport suivi de mise en œuvre des recommandations ; compte rendu des sessions ; Rapport de suivi de la performance des programmes du MINEPAT	
Mode de collecte des données	Examen du Chrono	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Coordination du contrôle de gestion - DSR	
Vérification/ Validation des données	DSR	
Service responsable de la synthèse des données	DSR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSR	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des activités budgétisées sur les activités programmées	
Objectif	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de Suivi et de la Relance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDB	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Documents techniques issus du processus interne PPBS -Cadre stratégique des programmes ; -CDMT ; -PPA ; -RAP. 	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nb d'activités budgétisées sur les activités programmées} \times 100) / (\text{Nb d'activités programmées})$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 60%
	Année: 2023	Valeur: 75%
	Année: 2024	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> -CDMT ; -PPA ; -RAP. 	
Mode de collecte des données	Examen des chronos	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de Suivi et de la Relance	
Vérification/ Validation des données	Comité PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de Suivi et de la Relance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de Suivi et de la Relance	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
Renseignement sur le niveau de cohérence des productions techniques de la chaîne PPBS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du Personnel régulièrement utilisée	
Objectif	Améliorer la qualité et l'emploi des ressources humaines.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Ressources Humaines et SDPPS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction des Ressources Humaines et SDPPS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Nombre de personnel du MINEPAT ; - Nombre de personnel effectivement utilisé par structure	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de personnes régulièrement utilisée}) / (\text{Nombre de personnes edu MINEPAT}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90%
	Année: 2023	Valeur: 95%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fiches des personnels régulièrement utilisés -Liste des personnels du MINEPAT	
Mode de collecte des données	Exploitation des documents	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction des Ressources Humaines et SDPPS	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction des Ressources Humaines et SDPPS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction des Ressources Humaines et SDPPS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne renseigne pas sur le personnel formé	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fonctionnel	
Objectif	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats et fonctionnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de personnes ayant un poste de travail fonctionnel}) / (\text{Effectif total du personnel du MINEPAT}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 95%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 97.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 97%
	Année: 2023	Valeur: 97%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Etat d'affectation des bureaux et du mobilier de bureau -Rapports des services déconcentrés -Annuaire statistique du MINEPAT	
Mode de collecte des données	Recensement, inventaire.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	Part du personnel disposant d'un cadre de travail acceptable	
5) Commentaires		
Un poste de travail fonctionnel renvoie à une table et une chaise dans un local à la disposition d'un personnel à plein temps et à une machine fonctionnelle.		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des structures ou programmes contrôlés et audités par an	
Objectif	Améliorer le champ couvert par le contrôle et l'audit, la qualité et le suivi des recommandations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-IGEFS -IGEFS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-IGEFS -IGEFS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nbre de structures ou programmes contrôlés et audités sur la perform.et le fonct.)/(Nombre total des structures et programmes) x 100	
Périodicité de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 67,50%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 75%
	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports trimestriels d'évaluation de la performance des services -Rapports trimestriels d'évaluation du fonctionnement des services -Rapport annuel d'évaluation de la performance des services -Rapport annuel d'évaluation du fonctionnement des services	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-IGEFS -IGEFS	
Vérification/ Validation des données	-IGEFS -IGEFS	
Service responsable de la synthèse des données	-IGEFS -IGEFS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-IGEFS -IGEFS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne renseigne pas sur les conclusions des évaluations.	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur est calculé pour chaque mission de l'Inspection Générale notamment l'évaluation des performances des services et l'évaluation du fonctionnement des services	
5) Commentaires		
<p>Dans le comptage du nombre de structures contrôlées ou auditées sur la perform. et le fonct., on considèrera les scores suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 si une structure a fait l'objet d'un contrôle ou d'un audit de performance et de fonctionnement ; -0,5 si elle a fait l'objet d'un contrôle ou d'un audit soit de performance – soit de fonctionnement ; -0 si elle n'a fait l'objet d'aucun contrôle ou d'audit aussi bien de performance que de fonctionnement. <p>Les structures concernées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Toutes les directions du MINEPAT ; -Les 10 Délégations Régionales du MINEPAT ; -Les 58 Délégations départementales du MINEPAT ; -Toutes les structures sous-tutelle. 		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des activités publiques ayant fait l'objet d'une couverture médiatique dans l'année	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 54.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 54%
	Année: 2023	Valeur: 55%
	Année: 2024	Valeur: 60%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités de la DPRPC ; -Rapport d'activités des programmes ; -Archétype des supports de promotion économique.	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités et Recensement des archétypes de support de promotion	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Vérification/ Validation des données	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an	
Objectif	Veiller au respect des droits et règlements au sein du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 120
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 130.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 130
	Année: 2023	Valeur: 140
	Année: 2024	Valeur: 150
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Registre de sortie des dossiers de la DAJ ; -Rapport d'activités de la DAJ.	
Mode de collecte des données	Exploitation du registre de sortie des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Affaires Juridiques	
Vérification/ Validation des données	Division des Affaires Juridiques	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Affaires Juridiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Affaires Juridiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne rend pas compte du volume des dossiers en cours de traitement	
Modalités d'interprétation	Il indique la production des services juridiques en termes d'avis et de projets de texte élaborés au cours d'une année.	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT	
Objectif	Automatiser l'ensemble des structures du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	08 - DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division Informatique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division Informatique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Rapports d'activités -Schéma directeur	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de projets planifiés dans le schéma directeur et déjà réalisés x 100 Nombre de projets planifiés dans le schéma directeur à réaliser	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport de suivi des activités informatiques -Rapport de maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques -Procès-verbaux de réception des marchés de câblage -Rapport de collecte des données	
Mode de collecte des données	-Exploitation de documents -Vérification sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division Informatique	
Vérification/ Validation des données	Division Informatique	
Service responsable de la synthèse des données	Division Informatique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division Informatique	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	024 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nb de services disposant d'un mécanisme fonctionnel pour @l'archivage des documents et informations×100)/(Nb de services du ministère)
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 86,94%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022 Valeur: 70%
	Année: 2023 Valeur: 80%
	Année: 2024 Valeur: 90%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités SDDA, SDACL, CELTRAD
Mode de collecte des données	-Dépouillement des fiches d'enregistrement ou enquête -Audit documentaire dans les structures ; -Analyse du registre de consultation.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Vérification/ Validation des données	-SDACL -SDDA
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Coût de collecte et d'analyse	-P.M.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Indicateur englobant trois types de dossiers différents : courriers ventilés, documents archivés et documents traduits
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	830 900 000	830 900 000	0	0	830 900 000	830 900 000
02	DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	521 555 000	521 555 000	0	0	521 555 000	521 555 000
03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 258 663 000	2 258 663 000	0	0	2 258 663 000	2 258 663 000
04	RENFORCEMENT ET MODERNISATION DU CADRE DE TRAVAIL	851 749 000	851 749 000	782 706 000	782 706 000	1 634 455 000	1 634 455 000
05	CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	167 600 000	167 600 000	0	0	167 600 000	167 600 000
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	61 000 000	61 000 000	0	0	61 000 000	61 000 000
07	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	55 800 000	55 800 000	0	0	55 800 000	55 800 000
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	80 300 000	80 300 000	533 995 000	533 995 000	614 295 000	614 295 000
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	125 200 000	125 200 000	9 000 000	9 000 000	134 200 000	134 200 000
TOTAL		4 952 767 000	4 952 767 000	1 325 701 000	1 325 701 000	6 278 468 000	6 278 468 000